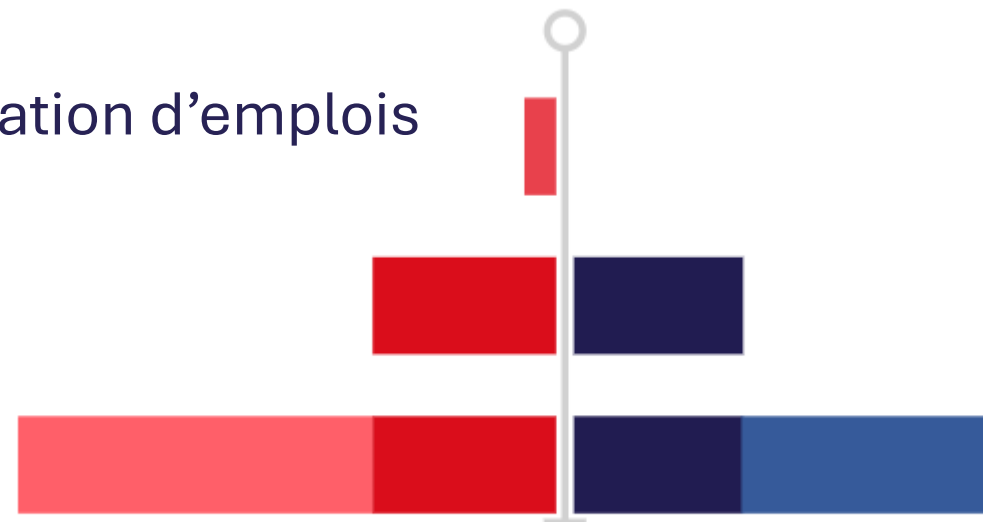


DYNAM

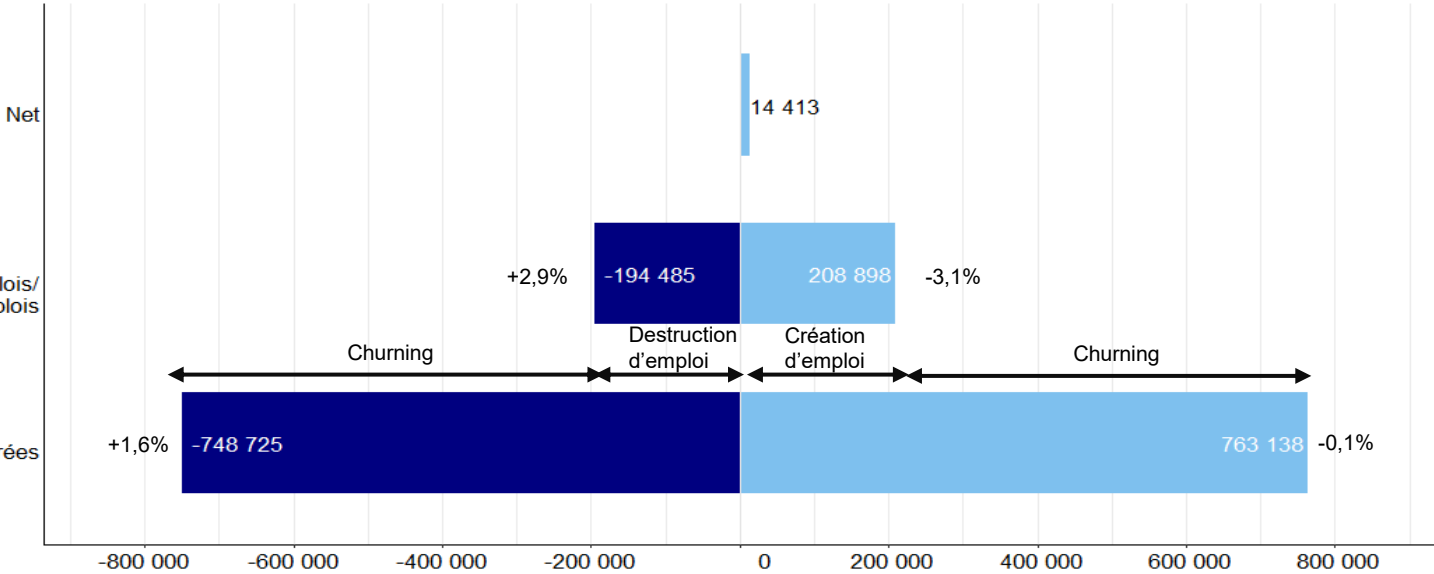
Release Q4 2024-2025

Plus de destruction d'emplois et moins de création d'emplois
vers la fin de la période 2024-2025



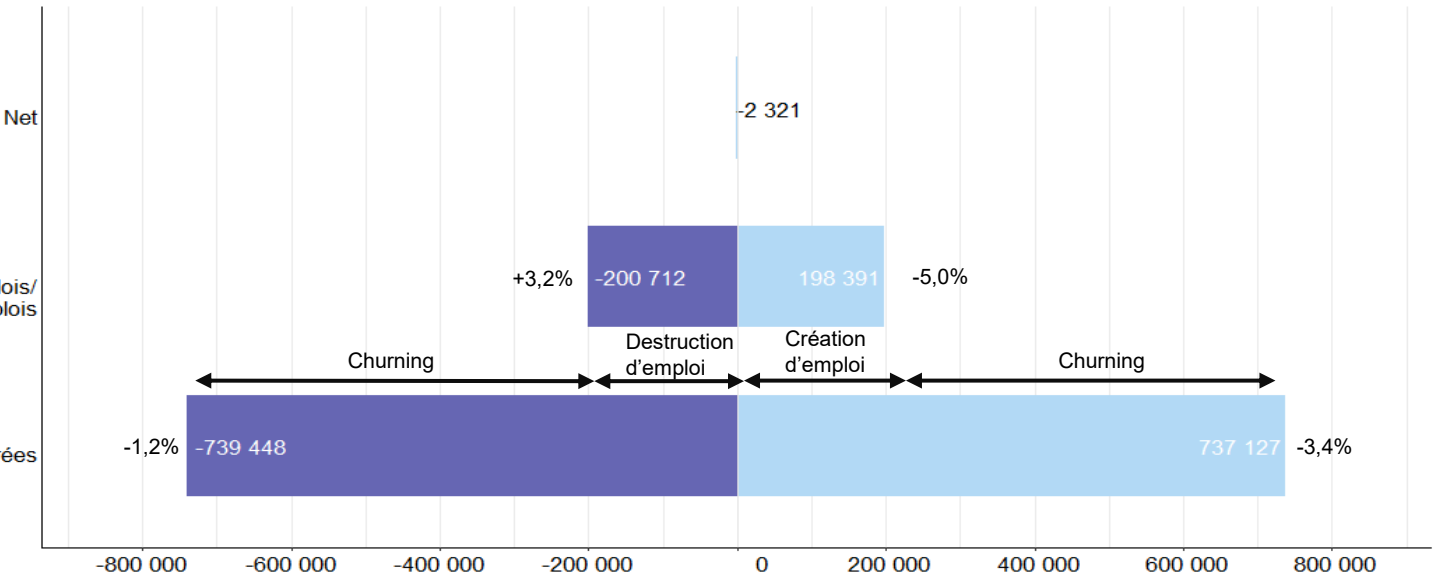
Du recul en 2024 à une perte nette d'emplois en 2025

Q4 2023-2024



Au Q4 2022-2023, nous avons enregistré une croissance nette de 26.687 emplois, portée par un niveau élevé d’entrées et une forte création d’emplois. Au Q4 2023-2024, cette croissance nette est retombée à 14.413 emplois. **Ce recul s’explique par une hausse des sorties (+1,6%),** qui s’est traduite à son tour par une augmentation de la destruction d’emplois (+2,9%) et une diminution de la création d’emplois (-3,1%). Les entrées sont restées quasiment stables (-0,1%).

Q4 2024-2025*



Les chiffres provisoires du Q4 2024-2025* indiquent que le moteur de l’emploi s’est arrêté. L’évolution nette bascule même en légère contraction, avec 2.321 emplois de moins qu’un an plus tôt. Ce recul est à nouveau causé par une forte baisse de la création d’emplois (-5,0%) et par une hausse de la destruction d’emplois (+3,2%). La dynamique des travailleurs s’affaiblit au cours de cette période, la baisse des entrées étant particulièrement frappante (-3,4%). Cela met clairement la création d’emplois davantage sous pression.

Cette période de croissance nulle se poursuit. **À la fin du premier trimestre de 2026, les estimations de l’ONSS font état d’une hausse nette limitée des postes de travail et du volume de travail** (principalement dans les services marchands et non marchands), avec toutefois une légère diminution du nombre de travailleurs salariés occupés.

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

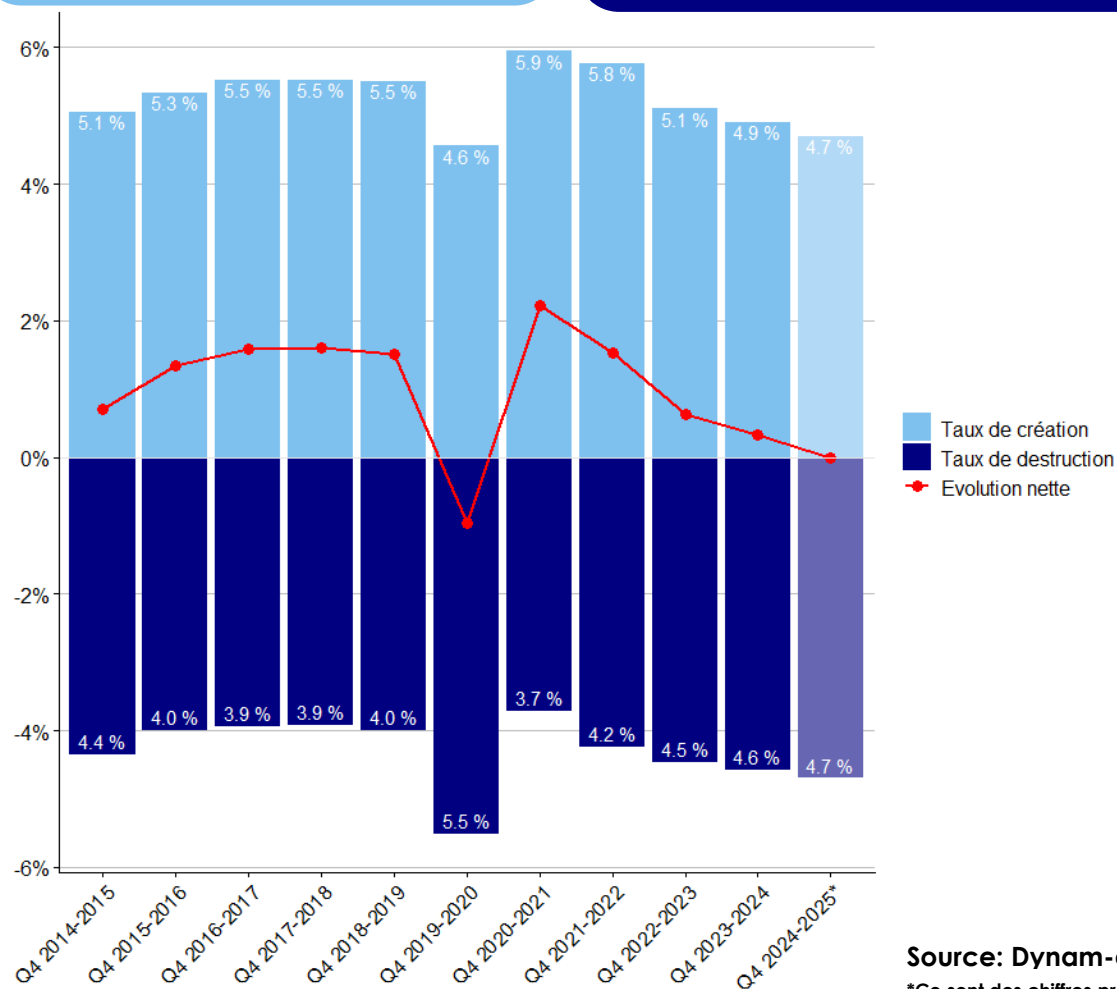
Une destruction d'emplois élevée et une création d'emplois en baisse font caler le moteur de l'emploi

Taux de création d'emplois:

Le nombre de nouveaux emplois créés dans des entreprises en expansion et les entreprises débutantes, par 100 emplois existants

Taux de destruction d'emplois:

Le nombre d'emplois détruits dans des entreprises en contraction et les entreprises qui cessent leurs activités, par 100 emplois existants



Après la forte reprise consécutive à la crise du coronavirus, le taux de création d'emplois diminue sans interruption. Le recul le plus marqué a eu lieu au Q4 2022-2023. Les chiffres du Q4 2023-2024 et les chiffres provisoires du Q4 2024-2025* montrent que cette baisse se poursuit. Avec un taux de création d'emplois de 4,7%, on atteint le niveau le plus bas mesuré depuis le lancement de Dynam-Reg, à l'exception de l'année du coronavirus, où le taux de création d'emplois était inférieur d'environ 0,1 point de pourcentage.

Le taux de destruction d'emplois présente en revanche l'image inverse. Après la forte hausse durant la période du coronavirus, il avait diminué jusqu'au niveau le plus bas depuis 2014. Depuis lors, nous observons une augmentation annuelle du taux de destruction. À partir du Q4 2022-2023, il se situe à un niveau supérieur à celui des années observées avant le coronavirus. Ensuite, le taux de destruction continue d'augmenter jusqu'à un niveau record (hors coronavirus) de 4,7% dans les chiffres provisoires du Q4 2024-2025.

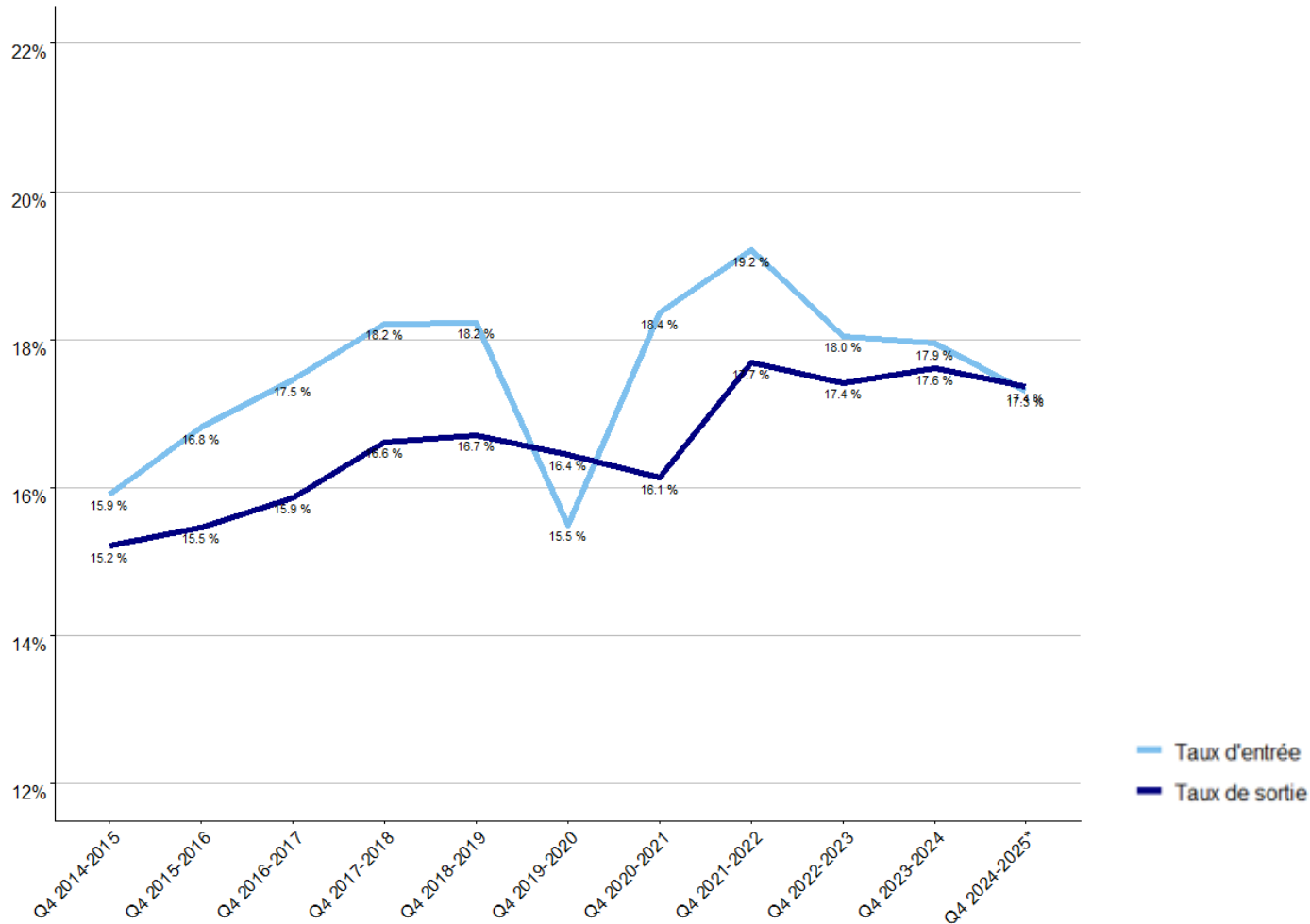
Ces deux trajectoires entraînent une forte diminution de l'évolution nette depuis le coronavirus. Le moteur de l'emploi ralentit à partir du Q4 2022-2023 et cale complètement au Q4 2024-2025, avec un solde négatif en conséquence.

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Une baisse plus marquée du taux d'entrées entraîne une évolution nette négative en 2024-2025

Taux d'entrées/de sorties:
nombre de personnes entrantes ou sortantes
d'une entreprise pour 100 emplois



Le taux d'entrées a augmenté après le coronavirus pour atteindre un niveau record en 2021-2022. L'année suivante, il a fortement reculé pour tomber à 18%. **Ce niveau reste stable au Q4 2023-2024. Dans les chiffres provisoires du Q4 2024-2025, nous constatons toutefois que le taux d'entrées retombe à 17,3%.** Contrairement au taux de création d'emplois, il ne s'agit pas ici d'un taux d'entrées historiquement bas. Au cours des deux premières années de mesure (2014-2015 et Q4 2015-2016), le taux d'entrées était plus faible.

Le taux de sorties oscille depuis le coronavirus entre 17,7% et 17,4%. Ces valeurs sont supérieures à celles de toute la période précédant le coronavirus. **Au Q4 2023-2024, le taux de sorties a encore légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, tandis que les chiffres provisoires montrent une baisse limitée à 17,4%.**

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Le churning (la rotation des emplois) retombe au niveau d'avant le coronavirus

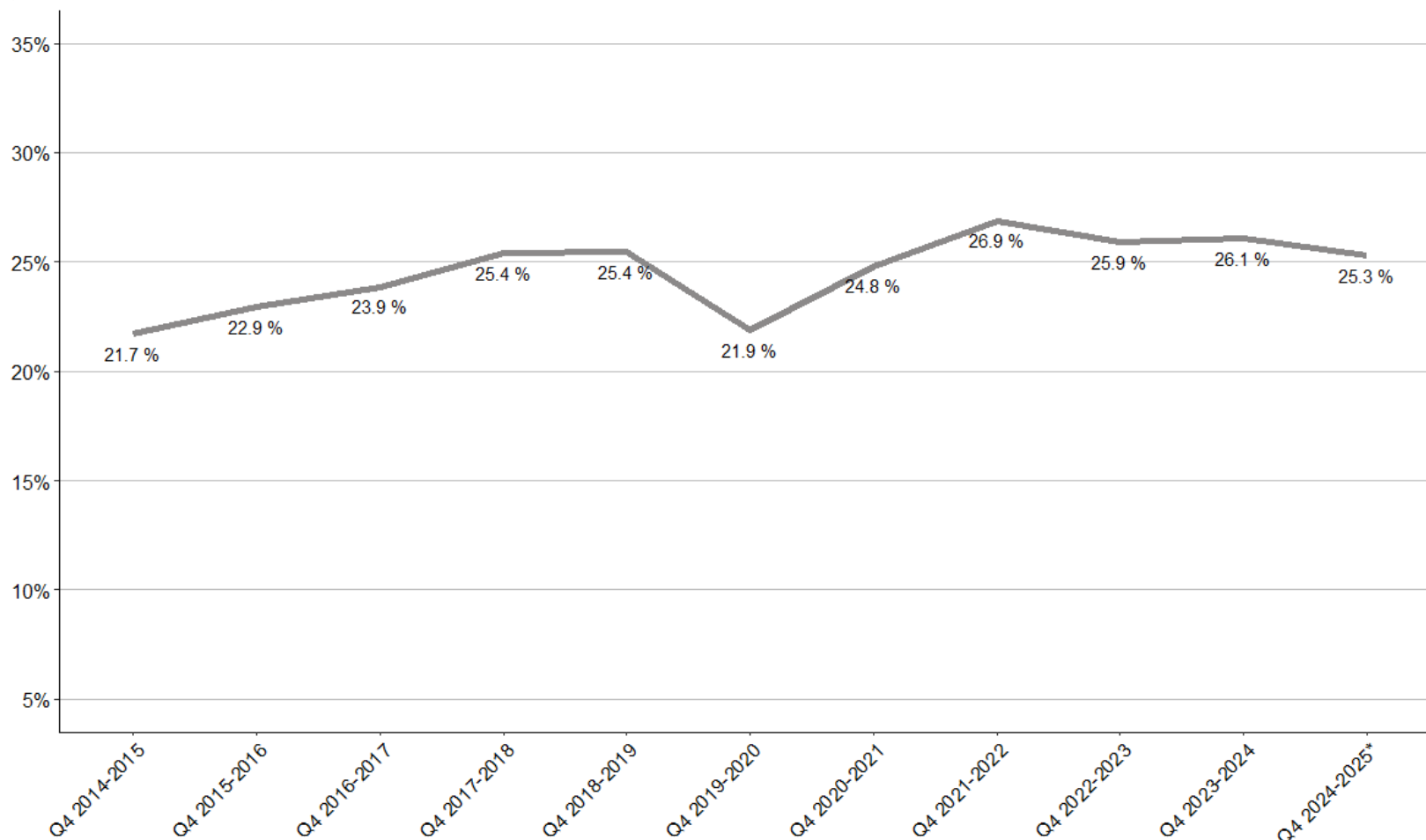
La dynamique des entrées et des sorties peut être décomposée en deux composantes:

1. La dynamique des travailleurs liée à la croissance ou à la contraction des entreprises.

2. La dynamique des travailleurs liée au churning ou à la rotation des emplois au sein de l'offre d'emploi existante. Un taux de churning élevé indique généralement plus de confiance et de mobilité sur le marché du travail, et peut être aussi une indication de précarité.

Le nombre de travailleurs passant d'un emploi à un autre (au sein de l'offre d'emploi existante) a atteint un sommet au Q4 2021-2022. Le taux de churning était alors de 26,9%.

Cette rotation des emplois (ou taux de churning) est retombée à environ 26% au cours des deux années suivantes. Sur la base des chiffres provisoires du Q4 2024-2025, nous constatons que le taux de churning continue de baisser, à 25,3%. Il s'agit d'un niveau comparable à celui des deux années précédant la crise du coronavirus.

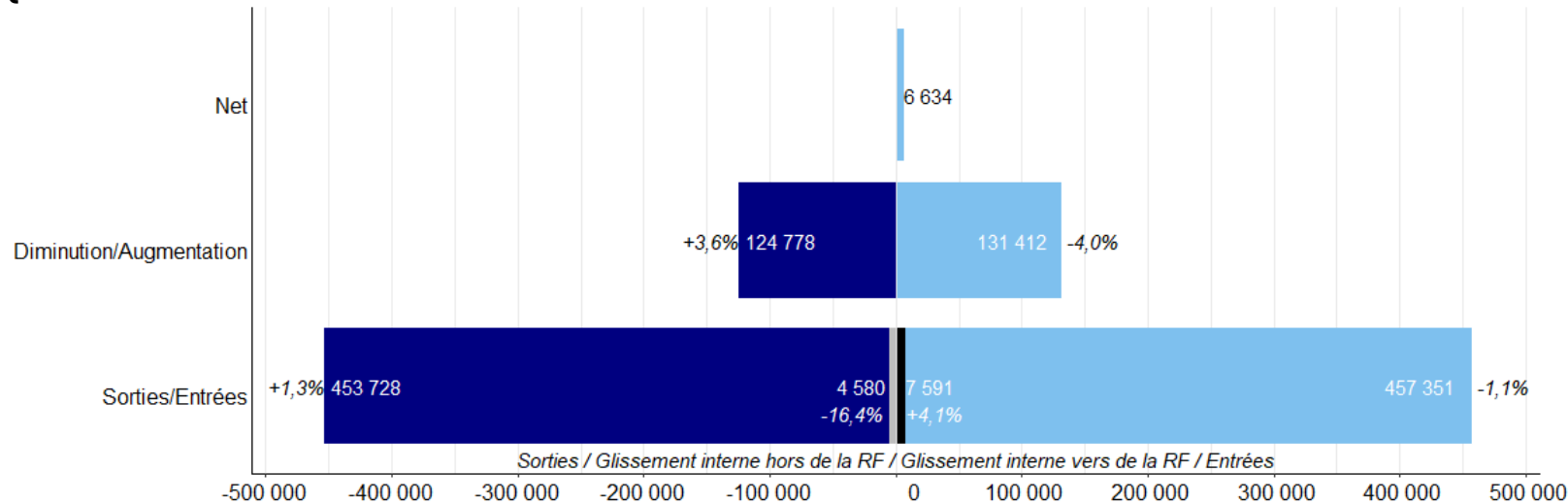


Source: Dvnam-dataset. Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Région flamande : l'augmentation du nombre d'emplois reste sous pression

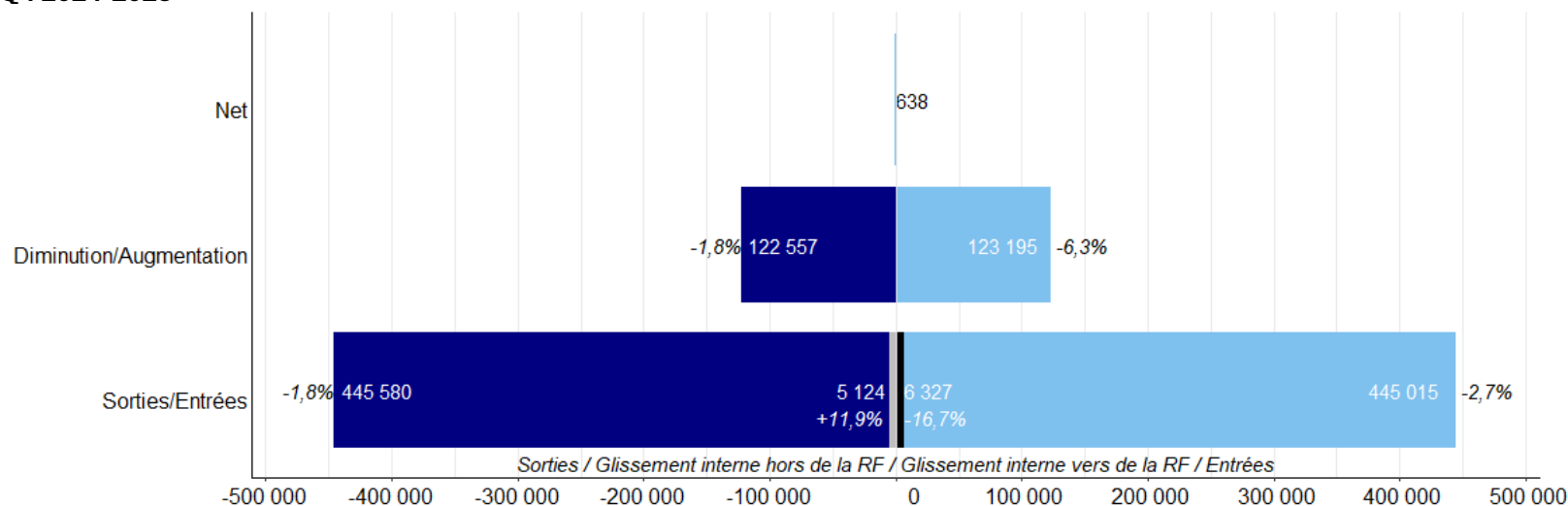
Q4 2023-2024



En Région flamande également, la diminution d'emplois augmente (+3,6%) et l'augmentation d'emplois diminue (-4 %) sur la période 2023-2024. En arrière-plan, les entrées reculent et les sorties augmentent légèrement.

En 2024-2025, c'est surtout l'augmentation d'emplois qui subit une pression supplémentaire (-6,3%), tandis qu'un peu moins d'emplois ont disparu par rapport à la période précédente (-1,8%). Comme au niveau fédéral, nous observons une nouvelle baisse des entrées de travailleurs (-2,7%).

Q4 2024-2025*

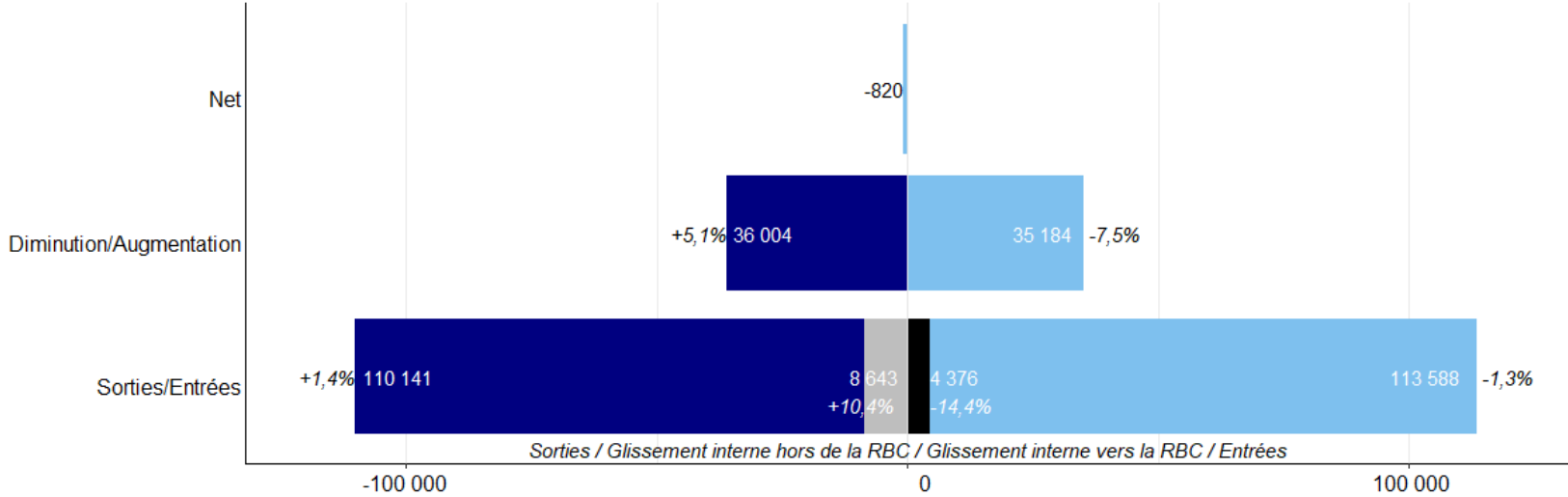


Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Région de Bruxelles-Capitale : nouvelle diminution d'emplois et recul de l'augmentation d'emplois

Q4 2023-2024

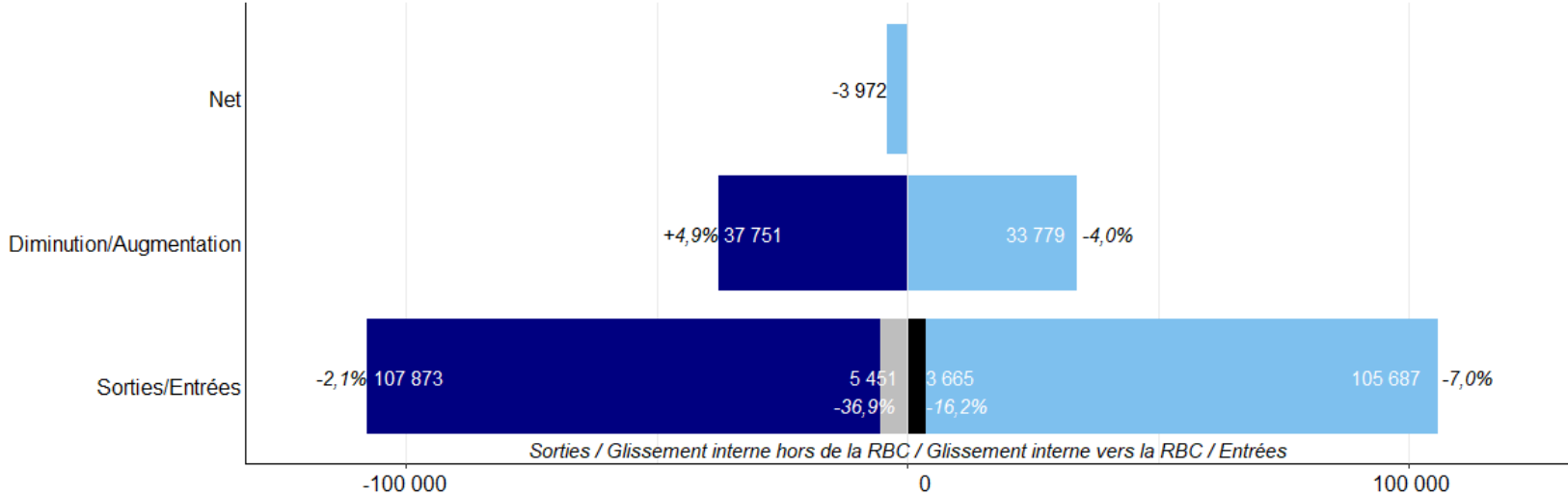


En Région de Bruxelles-Capitale, nous retrouvons les mêmes dynamiques : **une forte baisse de l'augmentation d'emplois en 2023-2024 (-7,5%), combinée à une hausse de la diminution d'emplois (+5,1%).**

Le même tableau se retrouve en 2024-2025. Comme les entrées de travailleurs reculent de 7%, la diminution d'emplois s'accroît encore (+4,9%) et l'augmentation d'emplois baisse à nouveau (-4%).

La contraction nette de 3.972 emplois est frappante et s'explique en grande partie par la fermeture d'Audi Bruxelles.

Q4 2024-2025*

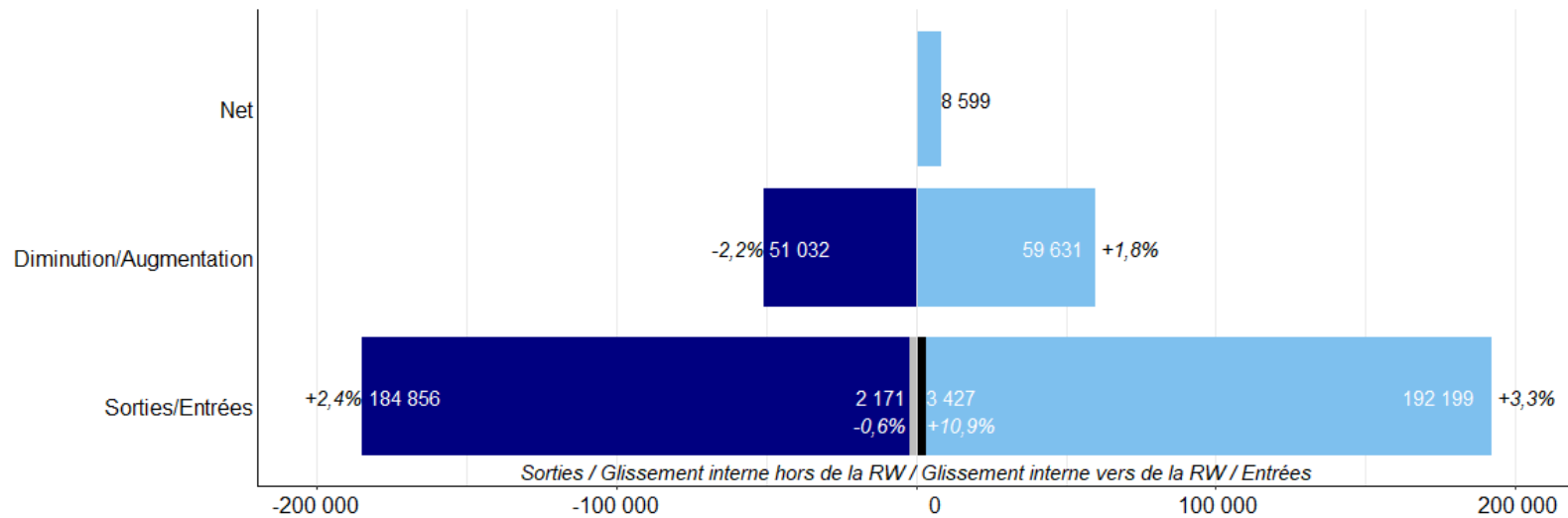


Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Région wallonne : embauches en 2024, mais baisse des entrées ensuite

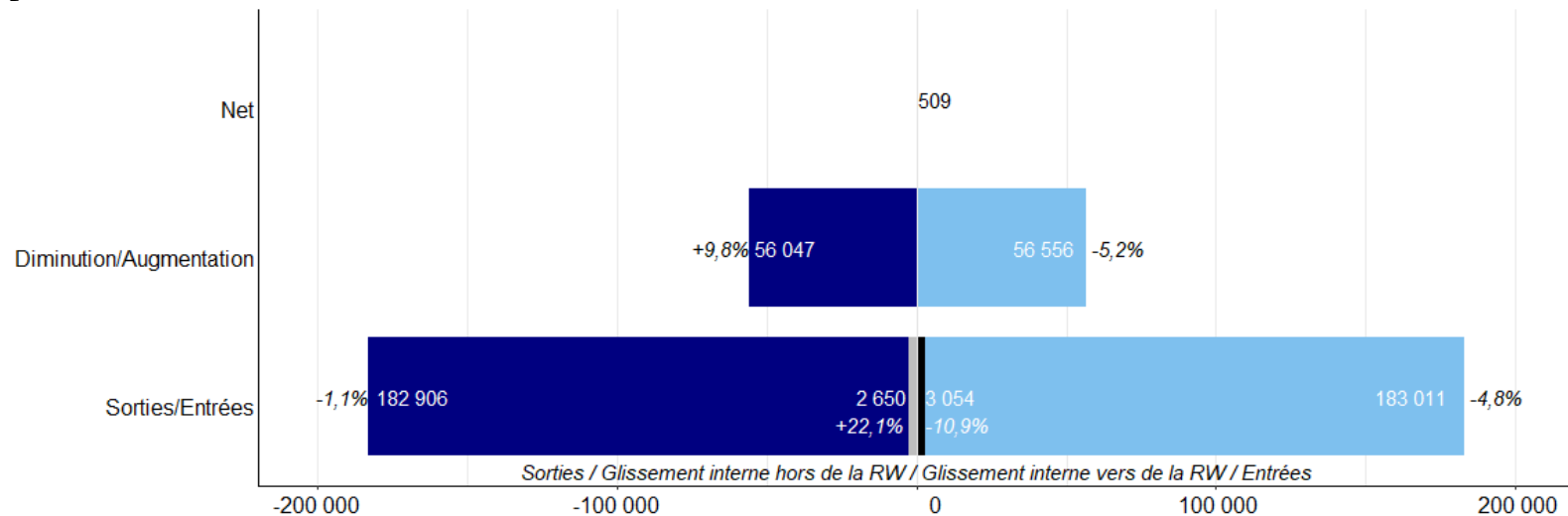
Q4 2023-2024



En 2023-2024, la Région wallonne se distingue des autres régions : **les entrées de travailleurs augmentent de 3,3%**, ce qui fait également progresser l'augmentation d'emplois de 1,8%.

2024-2025 suit à nouveau le tableau global : en raison d'un recul des embauches, l'augmentation d'emplois baisse de -4,8%. Il est frappant de constater que la diminution d'emplois connaît elle aussi un pic, avec une hausse de +9,8%.

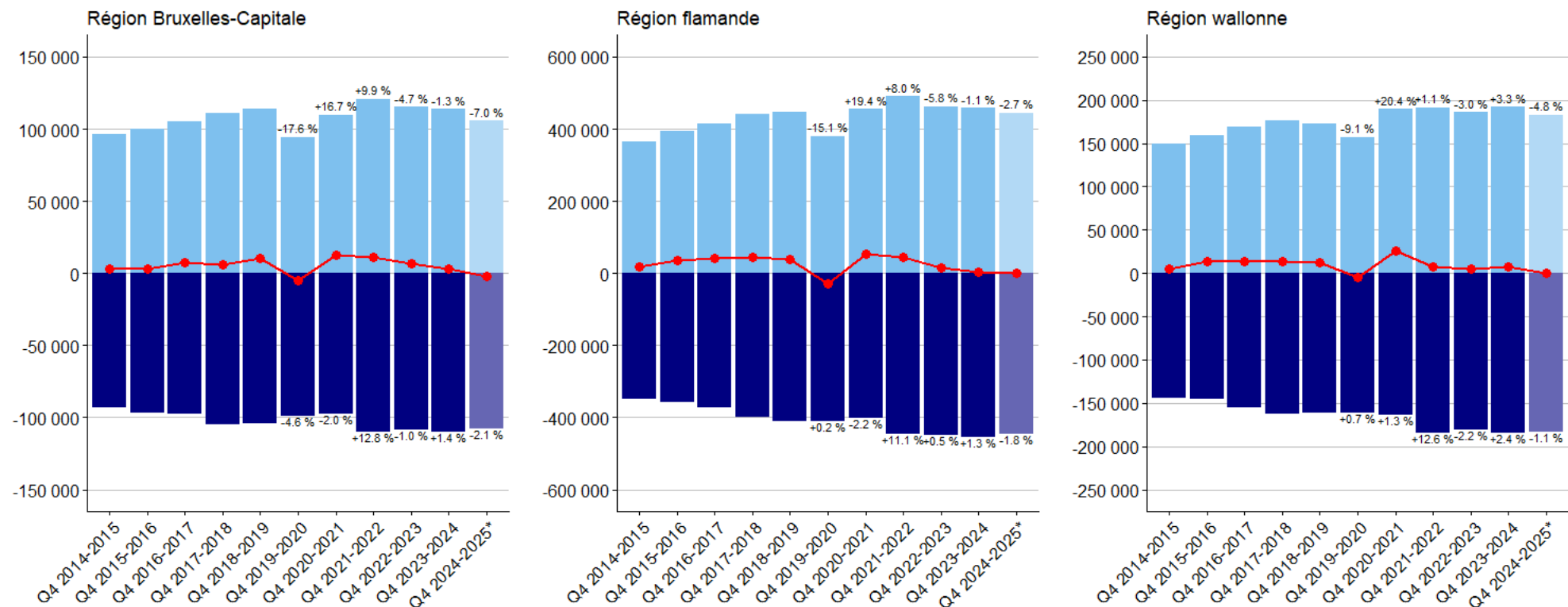
Q4 2024-2025*



Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

En Flandre et à Bruxelles, baisse de l'évolution nette; en Wallonie hausse



Nous reprenons ici les dynamiques des trois régions, mais sur un horizon temporel plus long.

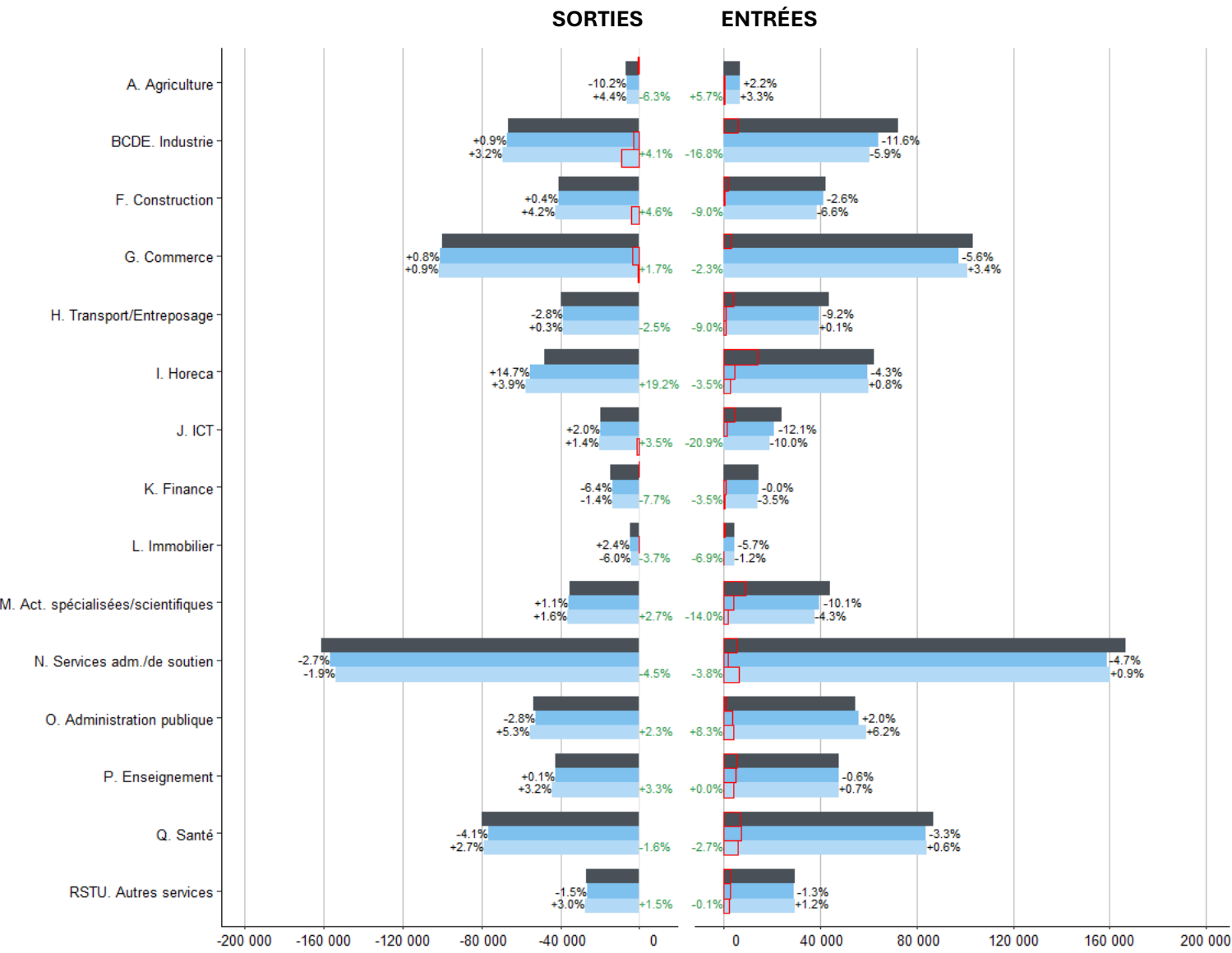
Au Q4 2023-2024, nous avons observé un recul de l'évolution nette en Flandre et à Bruxelles. En Wallonie, on constate une légère hausse. En 2024-2025, la croissance nette est sous pression dans les trois régions. Elle ne devient négative qu'en Région de Bruxelles-Capitale.

Région de Bruxelles-Capitale : À Bruxelles, nous observons une poursuite du recul des entrées au Q4 2023-2024 (-1,3%). Alors que les sorties diminuaient encore l'année précédente, elles augmentent au Q4 2023-2024 (+1,4%). En 2024-2025, les entrées restent sous pression (-7%).

Région flamande : Les entrées en Flandre diminuent au Q4 2023-2024 (-1,1%), tandis que les sorties augmentent (+1,3%). Il en résulte l'évolution nette la plus faible, hormis l'année du coronavirus. En 2024-2025, les entrées continuent également de diminuer (-2,7%).

Région wallonne : En Wallonie, le tableau est différent. Tant les entrées que les sorties augmentent (+3,3% et +2,4%), ce qui entraîne une hausse de l'évolution nette. En 2024-2025, les entrées diminuent à nouveau, de près de 5%.

Évolution nette négative dans l'industrie, la construction, le commerce et les TIC au Q4 2023-2024 (NACE-BEL 08)



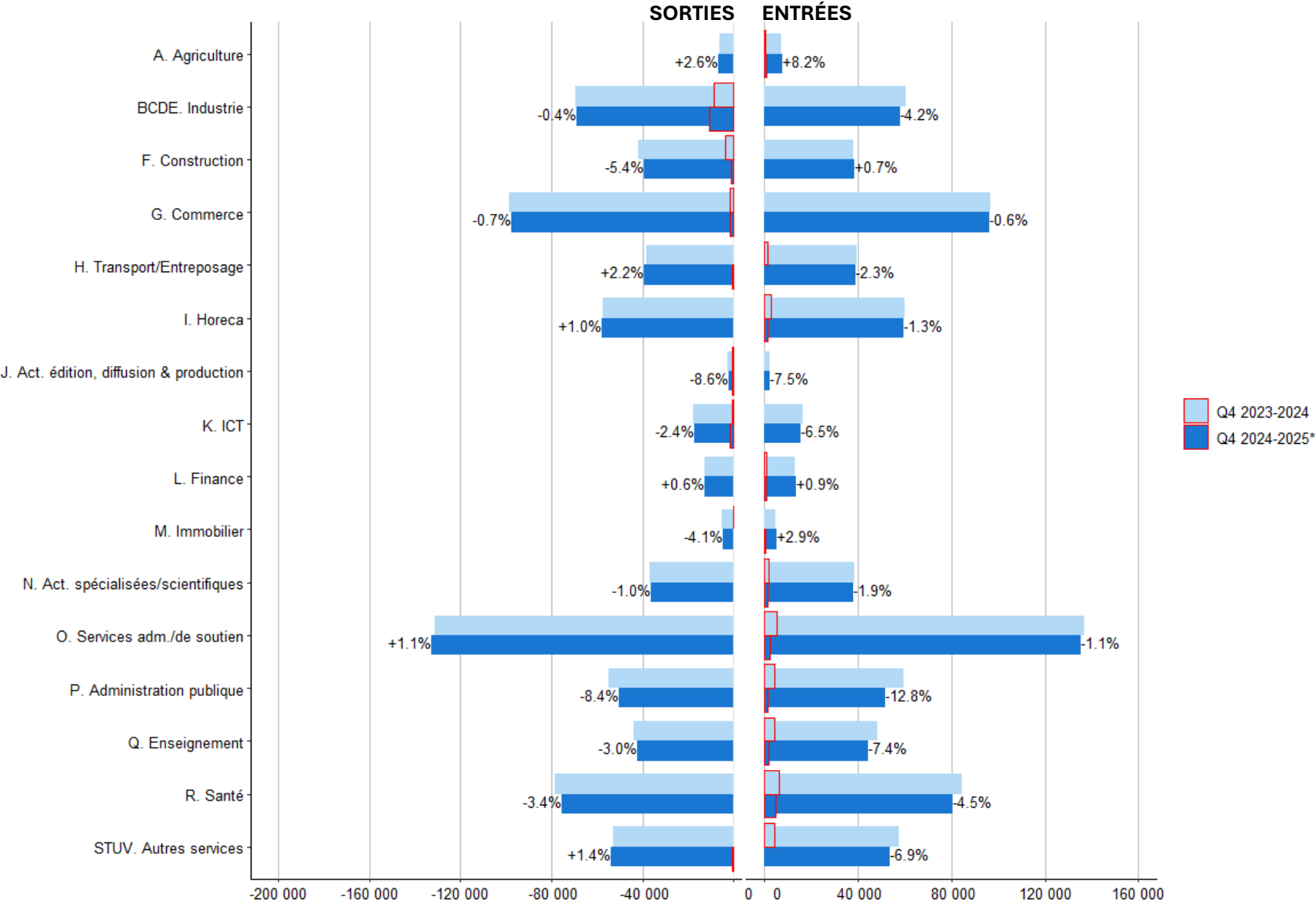
Nous observons des évolutions différentes selon les secteurs. En ce qui concerne les entrées, on note un fort recul (-6 % à -10 %) en 2023-2024 dans l'industrie, la construction, les TIC et la santé. L'administration publique et défense connaît en revanche une hausse de les entrées (respectivement +6,2%). Les autres secteurs oscillent entre -3 % et +3 %.

Au Q4 2023-2024, nous observons pour les sorties un tableau comparable dans plusieurs secteurs, à savoir une légère hausse de 1 % à 5 %. Il existe en outre quelques secteurs atypiques. Ainsi, les sorties diminuent dans le secteur immobilier (-6%), les services administratifs et de soutien (-1,9%) et le secteur financier (-1,4%).

Ces évolutions se traduisent, pour la plupart des secteurs, par une évolution nette positive. Seuls l'industrie, la construction, le commerce de détail et les TIC affichent une évolution nette négative au Q4 2023-2024.

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven
*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Baisse des entrées dans la quasi-totalité des secteurs au Q4 2024-2025



Pour les chiffres Dynam-Reg les plus récents (2024-2025), nous avons constaté, **outre une baisse des sorties, un recul remarquable des entrées.**

Ce tableau se retrouve également dans la plupart des secteurs : on observe une forte baisse dans l'industrie (-4,2%), l'édition et la diffusion (-7,5%), le secteur des TIC (-6,5%), l'administration publique et la défense (-12,8%), l'enseignement (-7,4%), la santé (-4,5%) et les autres services (-6,9%).

La baisse est moins prononcée, voire légèrement positive, dans les autres secteurs, tels que la construction, le commerce de détail, le transport et l'entreposage, l'horeca, le secteur financier, le secteur immobilier, les professions libérales et scientifiques et les services administratifs et de soutien.

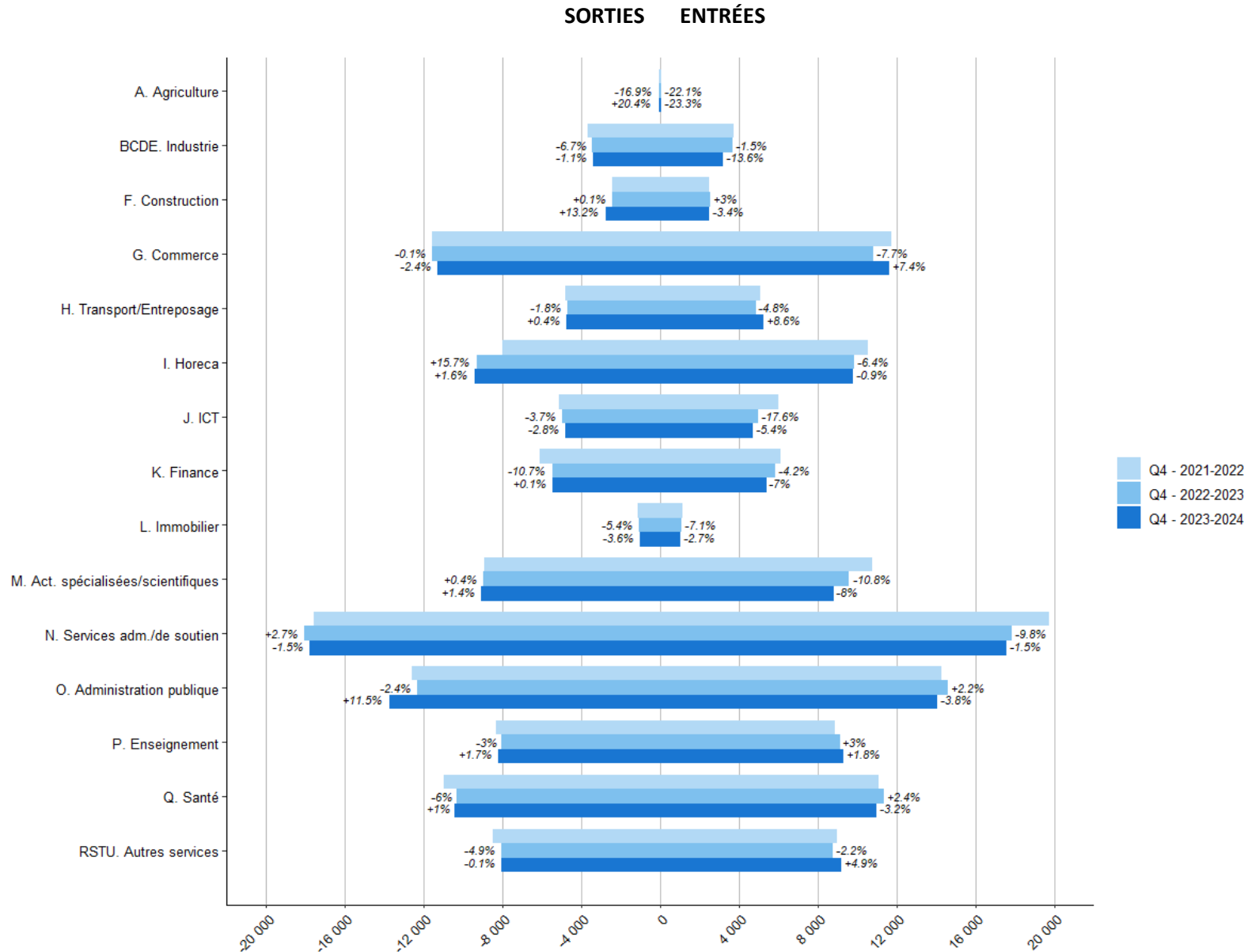
Les sorties ont également diminué de manière remarquable dans la construction (-5,4%) et l'administration publique et la défense (-8,4%).

Malgré cette dynamique des travailleurs moins soutenue, la plupart des secteurs (de services) enregistrent une prudente croissance nette ; **seule l'industrie connaît une contraction très marquée.**

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Dynamique sectorielle dans la Région de Bruxelles-Capitale (NACE-BEL 08)



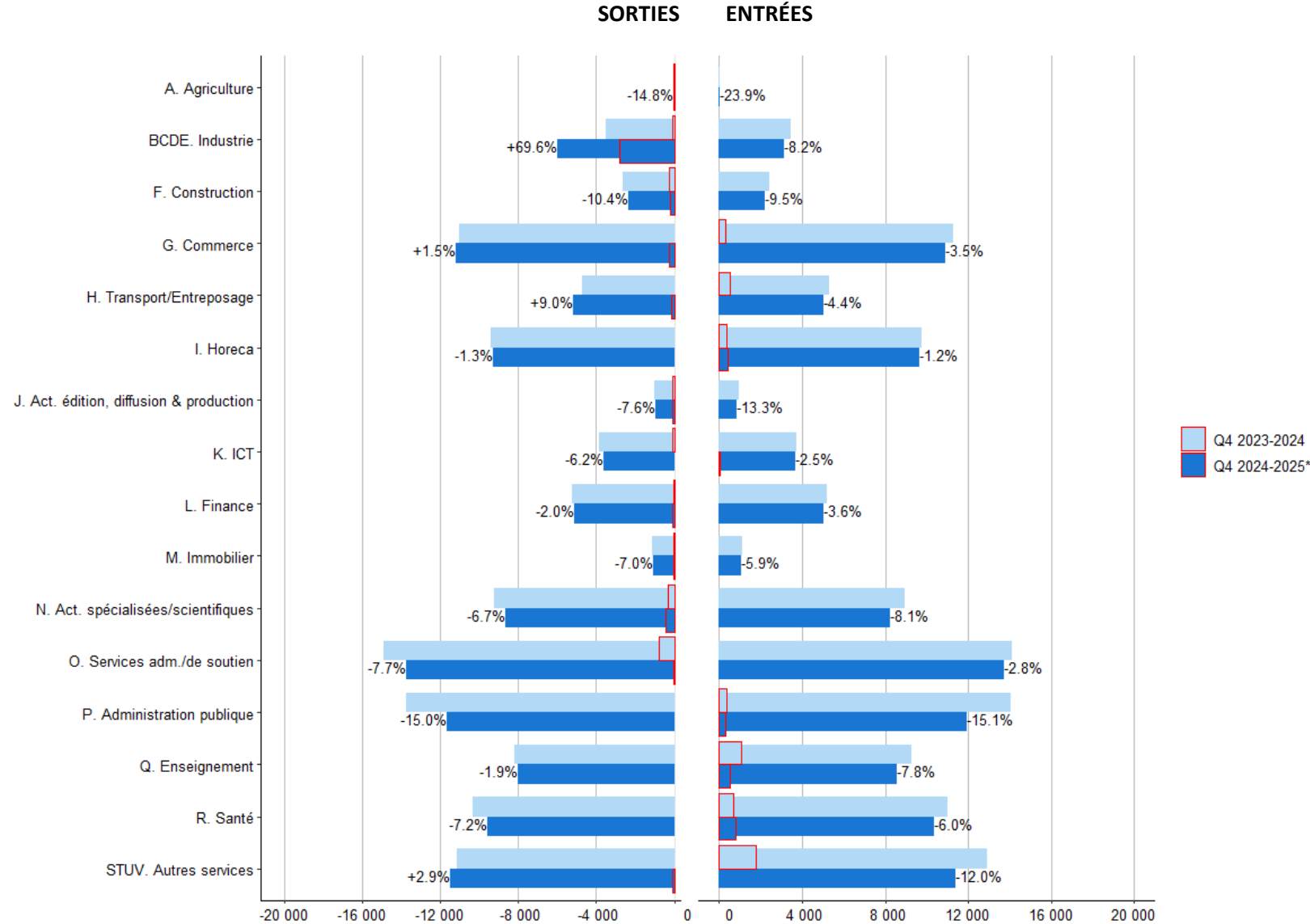
En Région de Bruxelles-Capitale, nous observons une grande variabilité dans l'évolution des entrées. Au Q4 2023-2024, plusieurs secteurs enregistrent une forte hausse des entrées : **le transport et l'entreposage (+8,6%)**, **le commerce de détail (+7,4%)** et **les autres services (+4,9%)**. Dans les autres secteurs, les entrées reculent. **La baisse la plus marquée s'observe dans l'industrie (-13,6%)**, **les professions libérales et scientifiques (-8%)** et **le secteur financier (-7%)**.

En ce qui concerne les sorties, nous observons de **grandes différences entre les secteurs**. Une partie des secteurs connaît une stabilisation des sorties, à savoir l'industrie, le transport et l'entreposage, le secteur financier, l'horeca, les services administratifs et de soutien et les autres services. Dans la construction (+13,2%) et l'administration publique et la défense (+11,5%), nous constatons une forte hausse des sorties.

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Dynamique sectorielle dans la Région de Bruxelles-Capitale (NACE-BEL 25)



Alors que le tableau pour 2023-2024 était encore contrasté, ce n'est plus le cas en 2024-2025. **Dans tous les secteurs, nous observons une baisse des entrées, y compris dans les secteurs qui avaient encore connu une hausse lors de la période précédente.**

La baisse la plus prononcée s'observe dans l'industrie (-8,2%), la construction (-9,5%), l'édition et la diffusion (-13,3%), l'administration publique et la défense (-15,1%), l'enseignement (-7,8%) et les autres services (-12%).

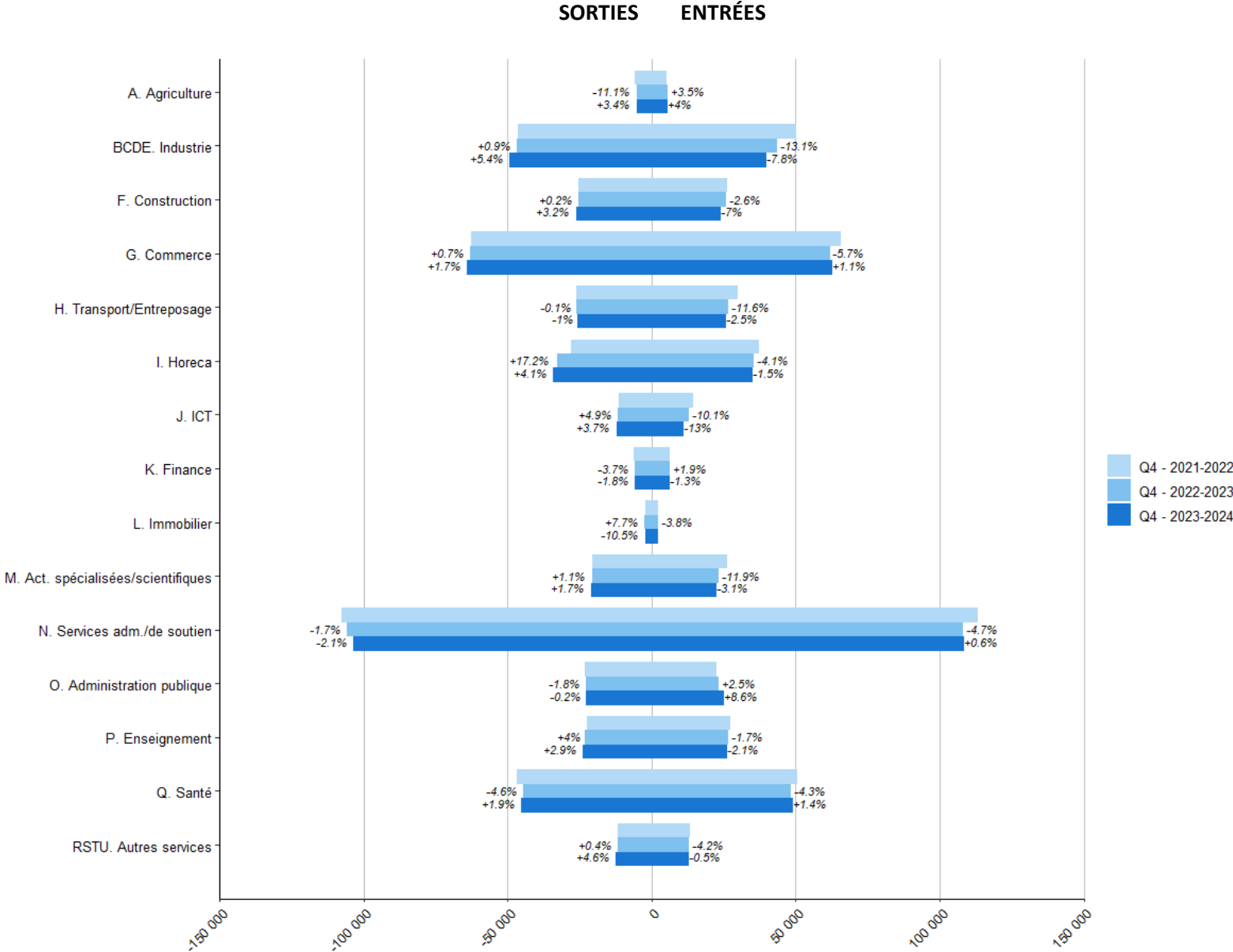
Globalement, les sorties en Région de Bruxelles-Capitale ont diminué de 2 %. Il existe toutefois de **grandes différences entre les secteurs.** Les sorties ont nettement diminué notamment dans la construction, les TIC, les professions libérales et scientifiques, les services administratifs et de soutien, l'administration publique et la défense et l'enseignement. À l'inverse, on note une hausse remarquable des sorties dans l'industrie, en raison de la fermeture d'Audi Bruxelles (+69,6%), mais aussi une augmentation dans le transport et l'entreposage (+9%).

Au final, ce sont principalement des emplois qui s'ajoutent dans les services non marchands.

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Dynamique sectorielle dans la Région flamande (NACE-BEL 08)



En Région flamande, on a observé globalement une légère baisse des embauches et une hausse limitée des sorties en 2023-2024, par rapport à l'année précédente.

Dans quelques secteurs, la baisse des embauches est plus prononcée, comme l'industrie (-7,8 %), la construction (-7 %) et les TIC (-13 %). Pour d'autres secteurs, la baisse des embauches est plutôt limitée (transport/entreposage, horeca, secteur financier).

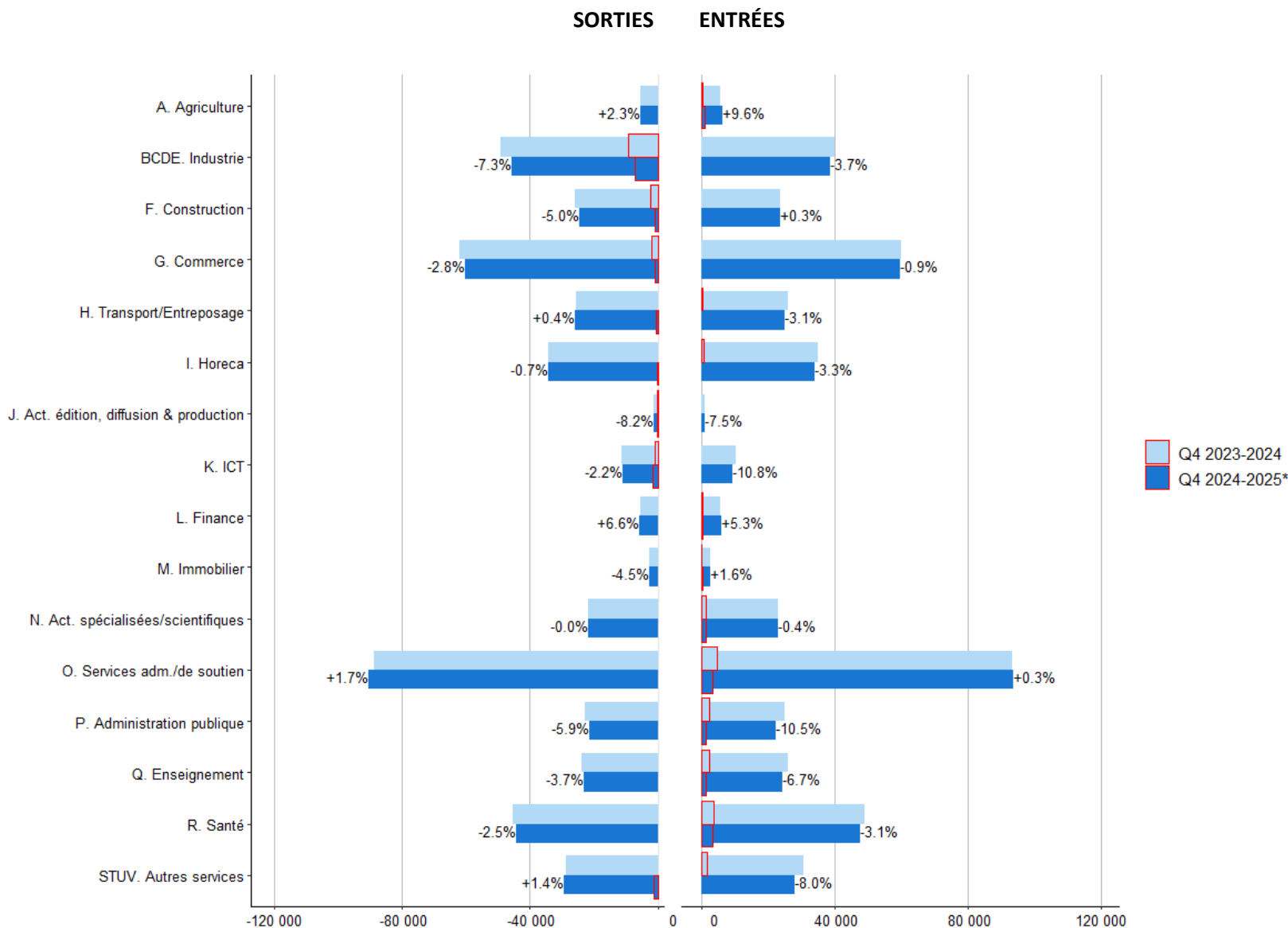
Quelques secteurs enregistrent en revanche une hausse des entrées. Elle est la plus prononcée dans l'administration publique et la défense (+8,6 %).

La hausse des sorties est (à nouveau) plus prononcée dans l'industrie (+5,4 %), la construction (+3,25 %) et les TIC (+3,7 %), mais aussi dans l'horeca (+4,1 %).

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Dynamique sectorielle dans la Région flamande (NACE-BEL 25)



En 2024-2025 également, on a observé globalement une nouvelle baisse des embauches. La construction est restée stable, mais dans l'industrie et les TIC notamment, les entrées ont à nouveau diminué (-3,7% et -10,8%). Dans l'administration publique et la défense aussi, il y a eu moins d'embauches, alors que ce secteur avait encore connu une hausse des entrées en 2023-2024.

Les embauches n'ont augmenté que dans quelques secteurs: le secteur financier et l'immobilier (+5,3% et +1,6%); ainsi que l'agriculture. Dans la construction et les services administratifs et de soutien, les entrées sont restées stables.

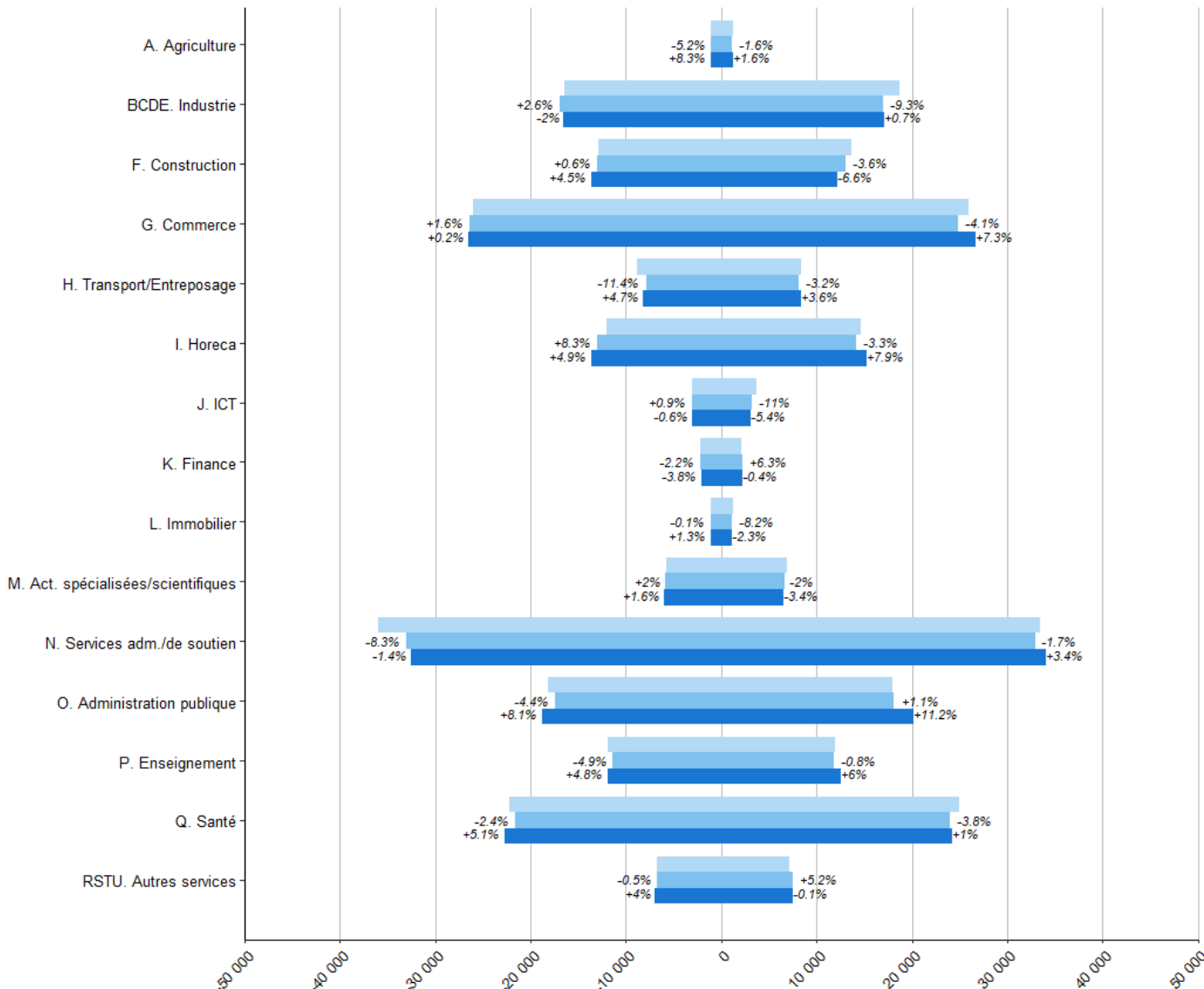
Nous observons une baisse des sorties dans la plupart des secteurs. Seuls l'agriculture, le secteur financier, les services administratifs et de soutien et les autres services ont connu une hausse des sorties. Dans le secteur financier, elle est la plus prononcée, à +6,6%.

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Dynamique sectorielle dans la Région wallonne (NACE-BEL 08)

SORTIES ENTRÉES



En Région wallonne, les entrées et les sorties ont globalement augmenté en 2023-2024, contrairement aux autres régions.

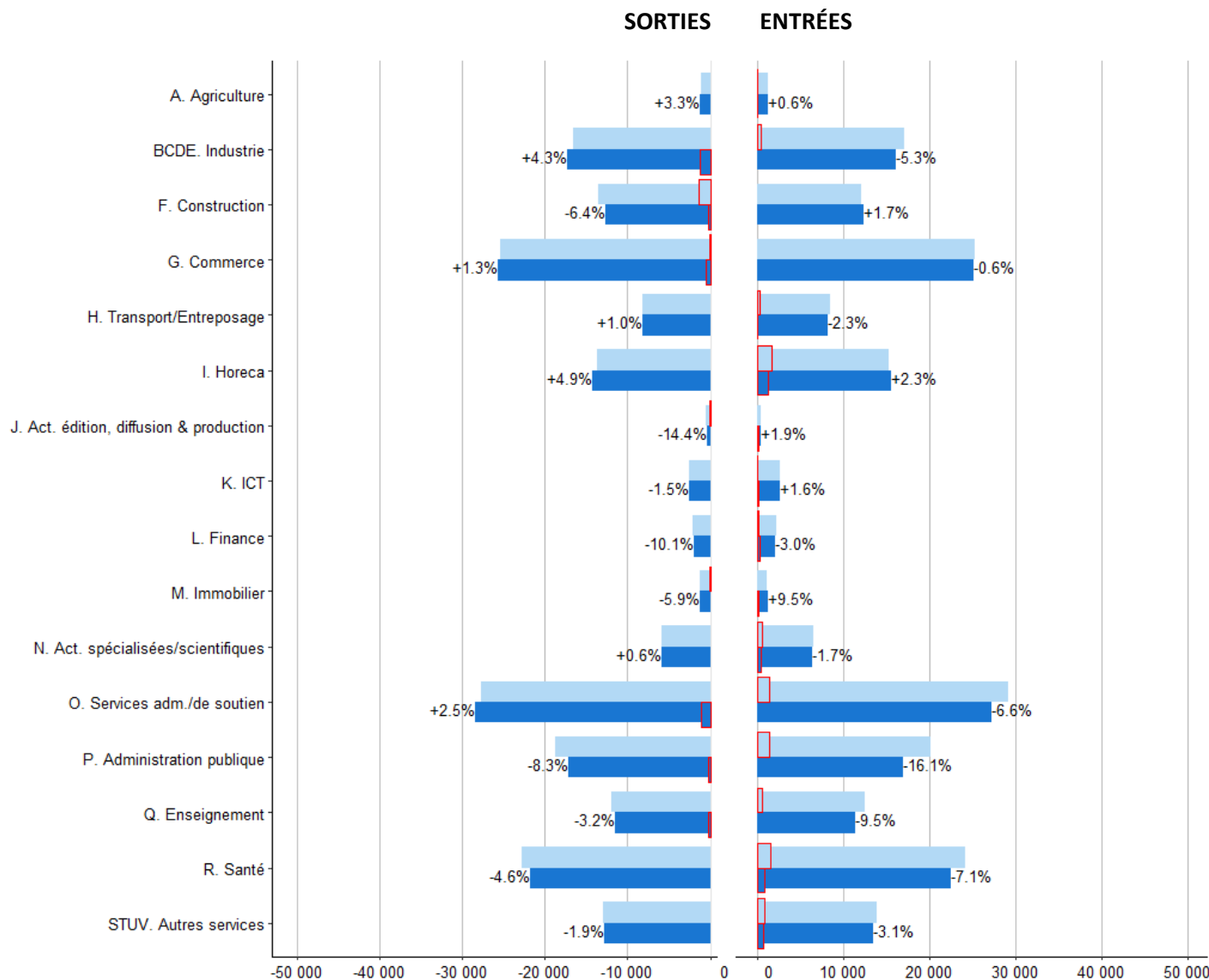
Les embauches ont augmenté dans la plupart des secteurs, notamment dans le commerce de détail (+7,3%), le transport et l'entreposage (+3,6%), l'horeca (+7,9%), l'administration publique et la défense (+11,2%), l'enseignement (+6%) et aussi la santé (+1%). L'industrie a elle aussi connu une légère hausse (+0,7%). C'est surtout dans la construction et les TIC qu'une baisse a été enregistrée (-6,6% et -5,4%).

Les sorties ont – comme dans le tableau global – augmenté dans la plupart des secteurs. Cette hausse est toutefois la plus prononcée dans l'administration publique et la défense. Dans l'industrie et le secteur financier, on note une légère baisse (-2% et -3,8%).

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Dynamique sectorielle dans la Région wallonne (NACE-BEL 25)



Les embauches et les sorties ont à nouveau reculé en 2024-2025 en Région wallonne, après la hausse de 2023-2024.

Nous retrouvons ce tableau dans la plupart des secteurs, notamment l'industrie (-5,3%), les services administratifs et de soutien (-7,1%), l'administration publique et la défense (-16,1%), l'enseignement (-9,5%) et la santé (-7,1%). Il s'agit pour la plupart de secteurs qui avaient encore connu une hausse des entrées lors de la période précédente.

Q4 2023-2024
Q4 2024-2025*

Dans la construction et les TIC, on a à nouveau davantage embauché, après une baisse des entrées en 2023-2024.

En ce qui concerne les sorties, le tableau est à nouveau contrasté. Malgré une baisse globale des sorties, nous observons une hausse des sorties dans l'industrie (+4,2%), le commerce de détail et le transport/entreposage (tous deux 1%), l'horeca (+4,9%), les professions libérales et scientifiques et les services administratifs et de soutien. Dans les autres secteurs, il y a moins de sorties que lors de la période précédente. Cela est le plus prononcé pour la construction (-6,4%), le secteur financier (-10,1%), l'administration publique et la défense (-8,3%) et la santé (-4,6%).

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Les transitions emploi-à-emploi et les entrées sans changement d'emploi diminuent ; seules les sorties sans changement d'emploi augmentent

Dans Dynam-Reg, le total des entrées (et des sorties) est la somme de deux sous-flux : d'une part, le passage d'un emploi à un autre (emploi-à-emploi) et, d'autre part, une entrée ou une sortie pure, un mouvement qui n'implique pas de changement d'emploi.

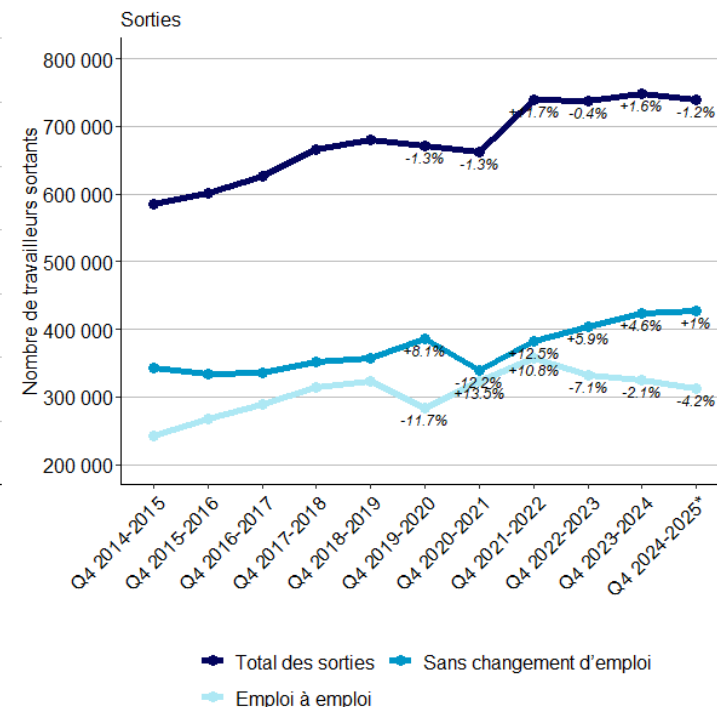
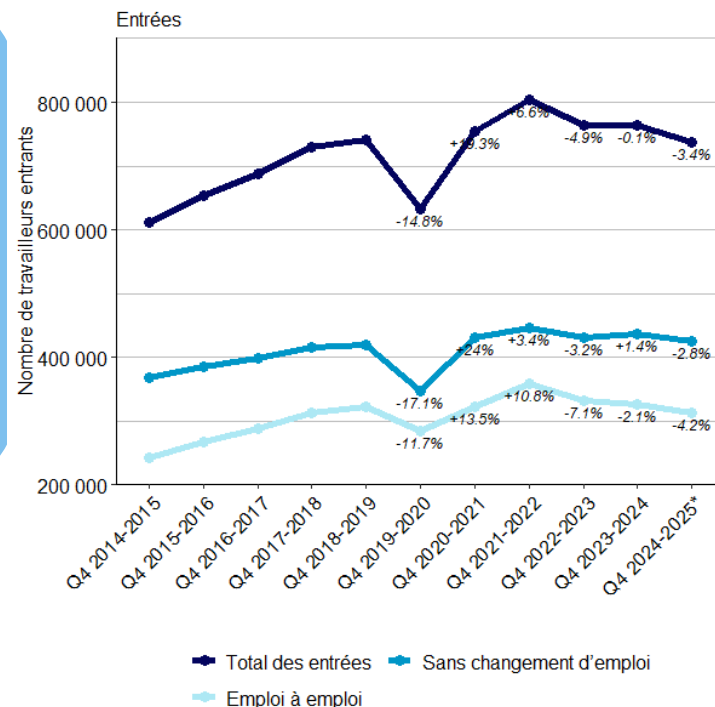
- Emploi-à-emploi: dynamique avec changement d'emploi
- Entrées et sorties pures: mouvement sans changement d'emploi

Ce dernier cas correspond le plus souvent à un flux en provenance ou à destination d'une situation de non-emploi, mais peut également concerner des travailleurs qui exercent des emplois supplémentaires ou qui travaillent comme indépendants.

Après le pic des embauches au Q4 2021-2022, porté par de fortes entrées issues des deux sous-flux, les entrées diminuent d'année en année. Cette baisse est principalement due à la diminution des entrées emploi-à-emploi, tandis que les **entrées pures, sans changement d'emploi**, restent relativement stables. **Après une hausse temporaire au Q4 2023-2024 (+1,4%), ces entrées diminuent de nouveau de 2,8% selon les chiffres provisoires du Q4 2024-2025*.**

Les sorties restent relativement stables depuis la période du coronavirus, mais cette stabilité cache deux évolutions différentes. **Depuis le Q4 2021-2022, les sorties emploi-à-emploi diminuent chaque année, tandis que les sorties sans changement d'emploi continuent d'augmenter chaque année.** Au cours de la dernière année, cette hausse reste toutefois limitée à 1,0%.

Cela signifie que davantage de personnes sortent vers une situation de non-salarié (p. ex. pension, recherche d'emploi, inactivité,...), mais cela peut aussi signifier qu'un emploi supplémentaire a été arrêté sans qu'un nouvel emploi ne soit entamé (p. ex. un flexi-job).



Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

L'entrée des jeunes sur le marché du travail continue de diminuer. La sortie des personnes âgées reste plutôt stable.

Taux d'entrées:

le nombre de personnes d'une catégorie d'âge entrant sur le marché du travail par rapport à la population salariée de cette catégorie

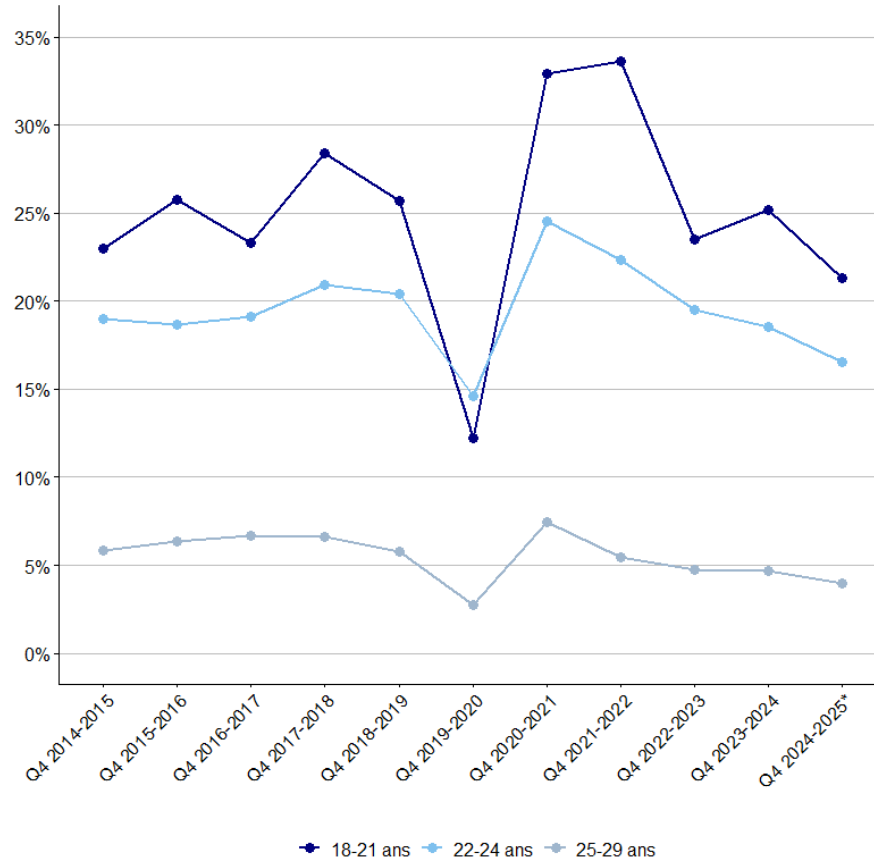
Taux de sorties:

le nombre de personnes d'une catégorie d'âge quittant le marché du travail par rapport à la population salariée de cette catégorie

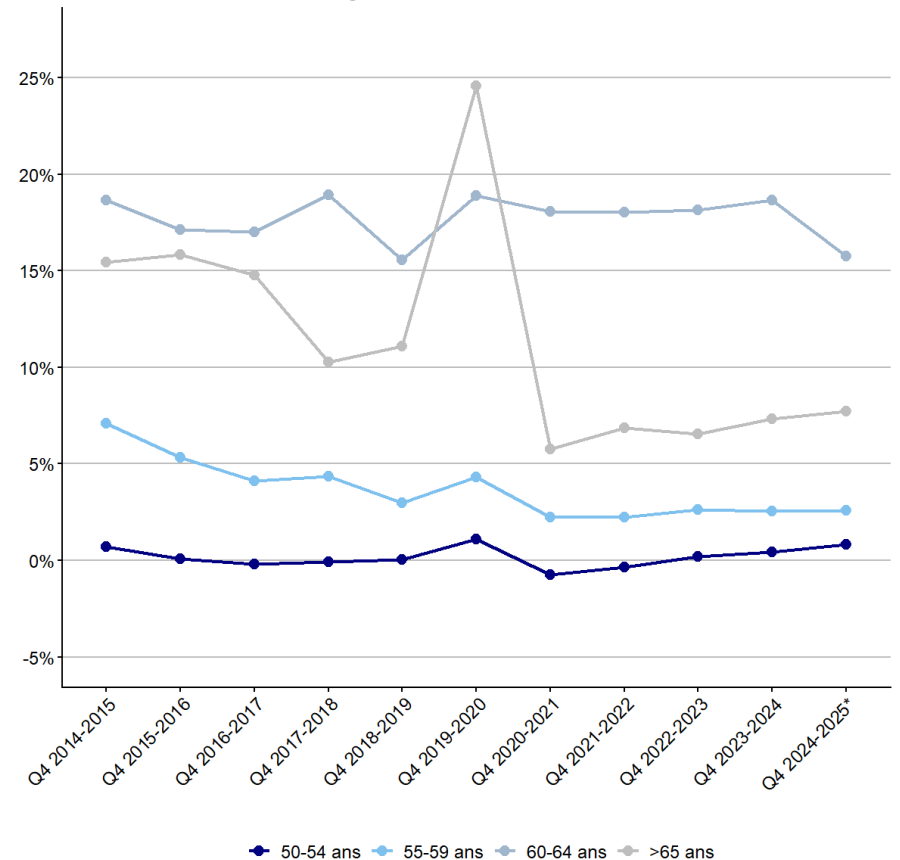
Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Taux d'entrées des jeunes



Taux de sorties des travailleurs âgés



Avec les taux d'entrées et de sorties, nous montrons la différence nette entre les entrées et les sorties des jeunes, et entre les sorties et les entrées des travailleurs plus âgés.

Le taux d'entrées des jeunes est en baisse ces dernières années. Les trois groupes d'âge ont connu un premier creux pendant la période COVID, suivi d'une forte période de reprise. Le taux d'entrées revient certes vers le niveau d'avant le COVID, mais atteint en 2024-2025 – hors année du coronavirus – la valeur la plus basse de toute la période.

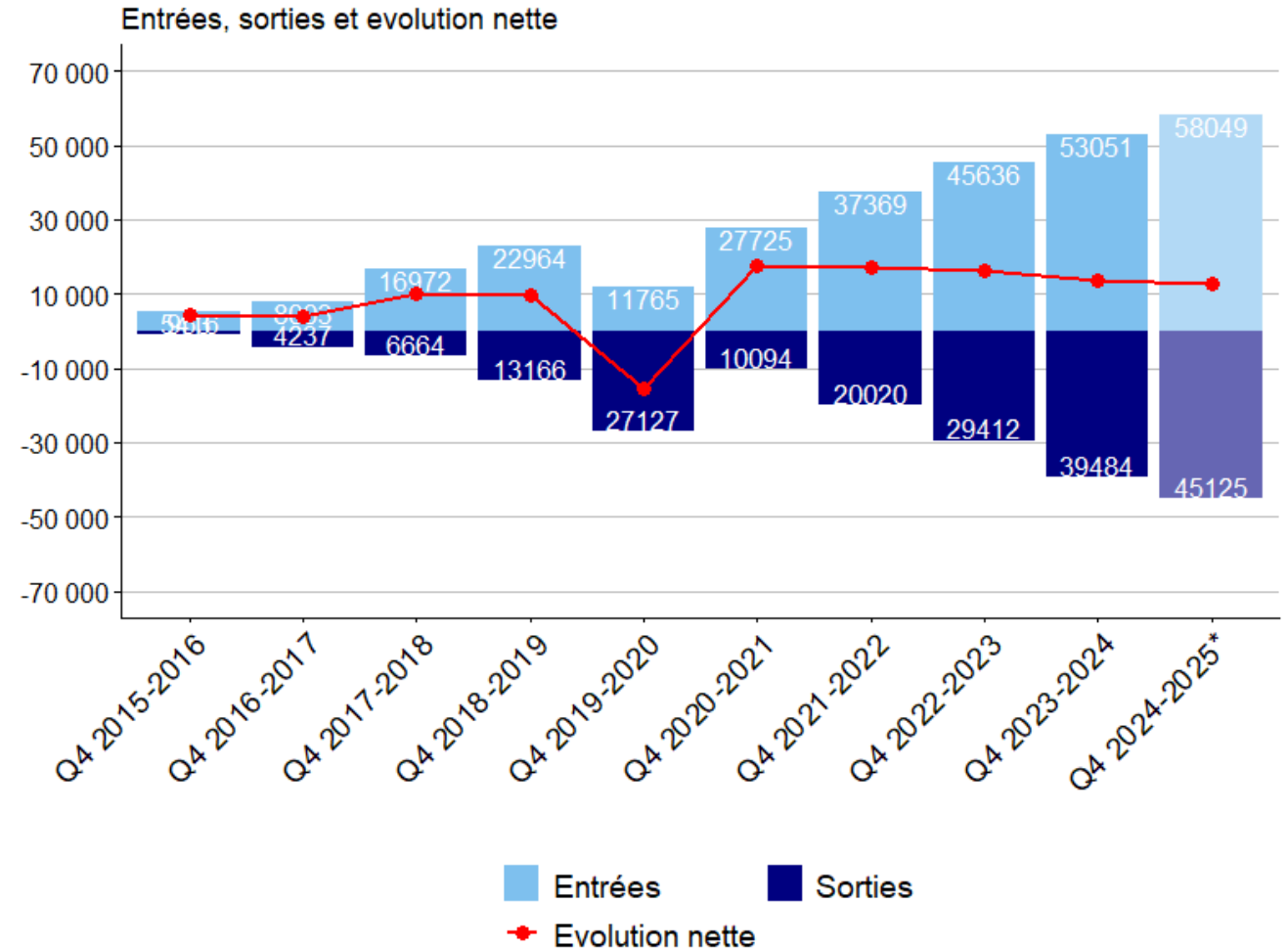
Le taux de sorties connaît ces dernières années une évolution légèrement à la hausse. Ces dernières années, un peu plus de personnes de 50-54 ans sortent qu'il n'en entre. La sortie des 55-59 ans semble en revanche se stabiliser. Chez les 60-64 ans également, on observe une stabilisation, même si une forte baisse est enregistrée en 2024-2025. La sortie nette des plus de 65 ans reste à un niveau inférieur à celui des premières années de la période d'observation, mais montre ces dernières années une légère tendance à la hausse.

Les flexi-jobs apportent une dynamique supplémentaire au marché du travail

Dans cette publication également, nous suivons les entrées et les sorties des flexi-jobs.

La dynamique des travailleurs connaît clairement une croissance ces dernières années : au cours des deux dernières périodes, les embauches en flexi-jobs sont toujours en hausse; les sorties de travailleurs augmentent donc elles aussi.

La dynamique semble toutefois ralentir quelque peu en 2024-2025, ce qui fait que la croissance nette des flexi-jobs reste aussi stable ces dernières années.



Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

Les flexi-jobs apportent une dynamique supplémentaire au marché du travail

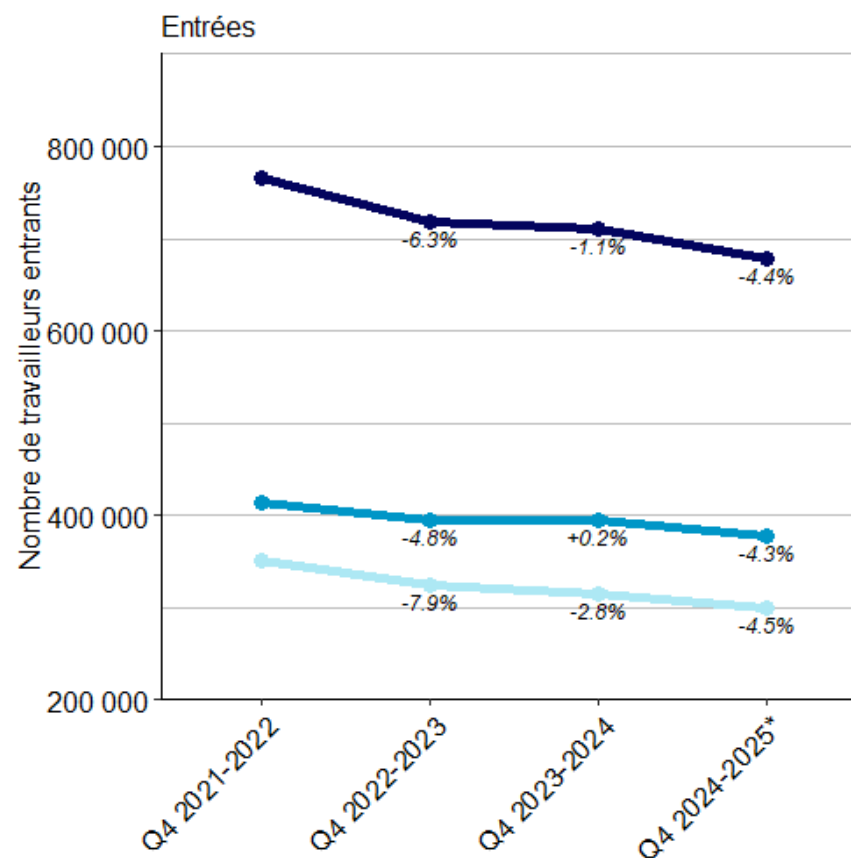
Les flexi-jobs ont également un impact sur la dynamique des entrées et des sorties au sein de Dynam-Reg. L'entrée dans un flexi-job en combinaison avec un emploi existant est enregistrée comme une entrée sans changement d'emploi.

Les graphiques ci-contre montrent les entrées et les sorties, mais sans tenir compte des flexi-jobs.

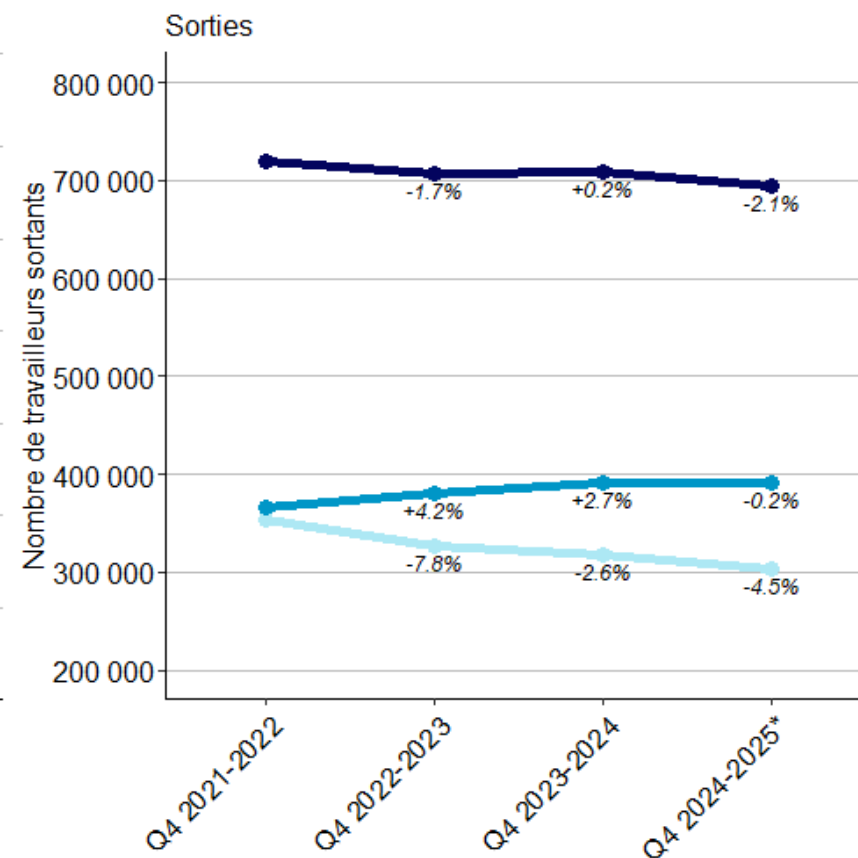
L'évolution est similaire à celle des chiffres incluant les flexi-jobs, mais la baisse des entrées sans changement d'emploi est plus marquée lorsque les flexi-jobs ne sont pas comptabilisés. Dans cet exercice, les entrées sans changement d'emploi diminuent de 4,3%; flexi-jobs inclus, la baisse est de 2,8%.

Les sorties sans changement d'emploi sont elles aussi plus élevées avec les flexi-jobs. Dans l'exercice sans flexi-jobs, ces sorties diminuent de -0,2%. Avec les flexi-jobs, les sorties sans changement d'emploi (p. ex. l'arrêt d'un flexi-job) augmentent de 1%.

Dans les prochaines publications de Dynam-Reg, nous continuerons à intégrer l'impact des flexi-jobs sur la dynamique des travailleurs.



■ Total des entrées ■ Sans changement d'emploi
■ Emploi à emploi



■ Total des sorties ■ Sans changement d'emploi
■ Emploi à emploi

Source: Dynam-dataset, Office national de Sécurité sociale et HIVA-KU Leuven

*Ce sont des chiffres provisoires auxquels une correction pour les sortants doit encore être appliquée.

La dynamique sectorielle pour la Belgique : nouvelle classification NACE-BEL 2025

Dans cette publication, nous examinons la dynamique sectorielle pour la Belgique en utilisant la nouvelle classification NACE-BEL 2025. Auparavant, on utilisait toujours l'ancienne nomenclature NACE-BEL 2008. La nouvelle nomenclature est mieux adaptée à la réalité économique actuelle. Les changements les plus importants dans les codes NACE concernent les secteurs de la construction, commerce, TIC, des professions libérales et scientifiques, ainsi que des services administratifs, de soutien et des autres services. La version définitive de NACE-BEL 2025 et le tableau de conversion 2008-2025 correspondant sont disponibles sur le site de Statbel.

Deux exemples :

- Dans la NACE-BEL 2008, les entreprises de titres-services figuraient sous le code 81.210 – Nettoyage général des bâtiments. Selon la classification 2025, ces activités appartiennent au code 96.910, c'est-à-dire services personnels et domestiques.
- Dans la nouvelle classification NACE-BEL 2025, le secteur des TIC a également été subdivisé de sorte qu'un secteur supplémentaire figure désormais dans la liste, à savoir les activités d'édition, de radiodiffusion et de production et distribution de contenu (NACE-code J). Dans la NACE-BEL 2008, ce secteur appartenait au secteur des TIC (secteur K).

Dans cette publication Dynam-Reg, nous comparons la dynamique des entrées et des sorties par secteur au Q4 2024-2025 avec celle observée au Q4 2023-2024. Afin de permettre les comparaisons entre ces années, la nouvelle classification NACE-BEL 2025 a également été appliquée aux données du Q4 2023-2024. Cette opération a été réalisée au niveau de l'employeur (numéro d'entreprise de la BCE).

Le jeu de données du Q4 2024-2025 a été couplé à celui du Q4 2023-2024 sur la base du numéro d'entreprise. Le jeu de données du Q4 2024-2025 contient, pour chaque employeur, le code NACE-BEL 2025, tandis que celui du Q4 2023-2024 contient le code NACE-BEL 2008. Sur la base de ce couplage, une liste reprenant pour chaque employeur (numéro d'entreprise) le code NACE-BEL 2008 et le code NACE-BEL 2025 a été établie. Dans ce cadre, les éléments suivants ont été observés :

- Les organisations ayant cessé leurs activités au Q4 2023-2024 ne se retrouvent pas dans le jeu de données du Q4 2024-2025. Par conséquent, aucun code NACE selon la classification NACE-BEL 2025 n'est disponible pour ces organisations. Sur la base des entreprises pour lesquelles un code NACE a été retrouvé à la fois dans la classification NACE-BEL 2008 et dans la classification NACE-BEL 2025 (c'est-à-dire les organisations n'ayant pas cessé leurs activités), une table de correspondance reprenant l'ancien et le nouveau code a été créée. Cette table de correspondance a ensuite été utilisée pour les organisations ayant cessé leurs activités. Pour certains anciens codes NACE, il existait toutefois plus d'un code NACE-BEL 2025 possible. Dans ce cas, la combinaison la plus fréquemment observée a été retenue.
- Nous avons également constaté que certaines organisations ont par exemple fusionné ou ont été reprises au Q4 2023-2024, de sorte que certains numéros d'entreprise n'apparaissent plus dans le jeu de données du Q4 2024-2025. Ces organisations se voient attribuer, pour le Q4 2023-2024, le code NACE-BEL 2025 de l'entreprise issue de la fusion. Il est donc possible que ce code sectoriel diffère de celui de l'organisation initiale, avant la fusion.
- Enfin, certaines organisations ont changé de numéro d'entreprise, ce qui a empêché l'établissement du lien entre les deux jeux de données. Ces cas ont été corrigés manuellement.

Dynam-Reg: méthodologie et concepts

Le projet Dynam-Reg est un partenariat entre l'ONSS et HIVA-KU Leuven, avec le soutien des trois régions (IWEPS, IBSA et Département WSE). L'objectif principal du projet est de cartographier la dynamique du marché du travail belge sur la base de données administratives : la dynamique des entreprises (création, arrêt, croissance ou déclin), des emplois (création ou destruction) et des travailleurs (entrées ou sorties) est cartographiée. Elle est basée sur l'ensemble de la population salariée en Belgique. En outre, nous pouvons afficher les dynamiques régionales en fonction de la localisation de l'entreprise. Pour plus d'informations, consultez https://www.dynamstat.be/fr/?lang=fr_be.

Création d'emplois (destruction d'emplois) : augmentation (diminution) du nombre d'emplois dans les entreprises où le nombre de postes de travail à la fin de la période de référence (30 juin 20XX-1 - 30 juin 20XX) est supérieur (inférieur) à celui au début de la période. La création d'emplois (destruction d'emplois) qui n'est que la conséquence de changements administratifs ou juridiques (fusions, scissions, transferts, etc.) n'est pas prise en considération.

Taux de création d'emplois : création d'emplois divisée par le nombre moyen de postes de travail de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

Taux de destruction d'emplois : destruction d'emplois divisée par le nombre moyen de postes de travail de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

Entrées (sorties) : l'effectif d'une entreprise au 30 juin de l'année 20XX-1 est comparé à celui du 30 juin de l'année 20XX. Quand un travailleur d'une entreprise redevable à l'ONSS n'est pas (ou est) retrouvé au cours de l'année 20XX-1, mais bien (ou pas) dans celle de l'année 20XX, on définit cela comme une entrée (sortie).

Taux d'entrées : entrées divisées par le nombre moyen de postes de travail de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

Taux de sorties : sorties divisées par le nombre moyen de postes de travail de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

Taux de churning : le nombre de rotations d'emplois au sein de l'offre existante par rapport à le nombre moyen de postes de travail de l'année 20XX et de l'année 20XX-1.

Entrées 'en provenance de l'emploi' : nombre de salariés qui accèdent à un nouvel emploi salarié en 20XX et qui occupaient un autre emploi salarié l'année précédente, en 20XX-1.

Entrées 'en provenance du non-emploi' : nombre de salariés qui exercent un emploi salarié en 20XX, mais qui étaient demandeurs d'emploi, indépendants ou inactifs l'année précédente, en 20XX-1.

Sorties vers l'emploi : salariés qui ont quitté un emploi salarié en 20XX-1 et qui occupent un autre emploi salarié l'année d'après, en 20XX.

Sorties vers le non-emploi : salariés qui exerçaient un emploi salarié en 20XX-1, mais qui sont demandeurs d'emploi, indépendants ou inactifs l'année d'après, en 20XX.

Taux d'entrées : le taux d'entrées est calculé en divisant le nombre de salariés entrant dans une entreprise sur le marché du travail dans un groupe d'âge donné entre le début et la fin d'une période annuelle par le nombre moyen de postes de travail sur la période considérée pour le groupe d'âge concerné. Le taux de sorties du marché du travail est calculé de manière analogue. En calculant la différence entre les deux taux, l'effet des travailleurs qui changent d'emploi (calculés aussi bien au niveau des entrées que des sorties) est neutralisé et il ne reste plus que les entrées ou les sorties vers ou en provenance des emplois travailleurs.

Q2 2024-2025* : les chiffres pour le Q2 2024-2025 sont des chiffres préliminaires pour lesquels un ajustement pour les arrêts doit encore être effectué. Pour une explication détaillée de la méthodologie Dynam, voir https://www.dynamstat.be/fr/?lang=fr_be.

Dynam-Reg: méthodologie et concepts

Dans les publications précédentes, une estimation du lieu d'établissement était déterminée pour les chiffres les plus récents. Les entreprises uni-régionales étaient attribuées à une seule région ; les entrées et les sorties des entreprises multi-régionales étaient réparties sur la base d'une extrapolation des années précédentes.

Avec ce nouveau programme Dynam-Reg, nous disposons désormais du lieu d'occupation des travailleurs pour ces séries de chiffres. Il s'agit d'une première déclaration du lieu d'établissement par les employeurs. Les chiffres offrent donc une bonne estimation de la répartition géographique de chaque employeur. Étant donné qu'il s'agit de chiffres préliminaires, ils comportent encore quelques anomalies. Ainsi, certaines observations ne se sont pas vu attribuer de lieu d'établissement. Cela peut notamment concerner des unités d'établissement ayant cessé leurs activités ou inexistantes. À un stade ultérieur, l'ONSS vérifiera ces déclarations et apportera les corrections nécessaires.

Cet enregistrement amélioré du lieu d'occupation permet d'examiner plus en détail, dans cette publication également, la dynamique des emplois et des travailleurs pour les chiffres les plus récents. Nous utilisons cette estimation pour répartir les entrées, les sorties, les diminutions et les augmentations entre les différentes régions. Les lieux d'établissement non renseignés ne sont pas pris en considération dans le rapportage. Pour cette publication (2024-2025), cela concerne 3 414 entrées et 3 089 sorties, soit environ 0,5 % de l'ensemble des entrées et sorties.